



Bulletin Municipal
N°28 - Juillet 2005

Editorial du maire	1
Organigramme de la mairie	2
Délibérations du conseil municipal	3

ÉCHOS DES COMMISSIONS

• Administration générale	13
• Voirie, environnement et espaces verts	13
• Urbanisme et grands projets	14
• Bâtiments, affaires sportives et affaires sociales	19

VIE ÉCONOMIQUE

• Quatre nouveaux artisans s'installent à Argentré	20
--	----

VIE SCOLAIRE

• Ecole maternelle et primaire St-Cyr/Ste-Julitte	22
• Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel	23

VIE ASSOCIATIVE

• Rêves d'Étoiles	24
• Amicale laïque des écoles publiques	24
• A.D.M.R. (<i>Aide à Domicile en Milieu Rural</i>)	25
• Familles Rurales	26
• Atelier théâtre	27
• Bibliothèque municipale	28
• Club des Aînés « Vallée de la Jouanne »	29
• Comité de jumelage Argentré-Louvigné-Babenhauseen	30
• Amicale des Sapeurs pompiers	32

VIE SPORTIVE

• Mot du Président de L'U.S. Argentré	33
• Section Basket-ball	34
• Section Randonnée Pédestre	34
• Section Tennis	35
• Section Tennis de table	36
• Section Gymnastique d'entretien	36
• Section Football	37
• Section BMX	37
• Section Cyclotourisme	38
• Section Volley-ball	39

INFORMATIONS DIVERSES

• Rapport annuel 2004 d'élimination des déchets	40
• Horaires de la déchetterie	40
• Dates de la Collecte de Sang	40
• État-Civil	40
• Calendrier des Fêtes (2e semestre 2005), Presse, La Poste permanences du conciliateur, parution des brèves, horaires d'ouverture de la mairie	41

Dans mon édito de janvier 2005, je vous annonçais «Argentré va bouger». Où en sommes-nous ?

La nouvelle gendarmerie :

les travaux vont débuter en septembre. Le coût de l'opération s'établit à 1.580.000 € TTC et nous aurons recours à l'emprunt pour 1.300.000 € sur une durée entre 25 et 30 ans. Cette charge financière ne pèsera pas sur les finances de la commune, dans la mesure où le montant du loyer prévu à 75.000 € couvrira totalement l'annuité et l'entretien courant.

Le transfert de la mairie dans le presbytère :

le projet avance bien, le permis de construire est en cours d'instruction. Nous espérons prendre possession des lieux en fin d'année 2006. De plus, tout l'environnement de cette future mairie sera remodelé donnant un tout autre aspect au centre bourg.

Le lotissement des Gasneries :

la viabilisation des parcelles va débuter à l'automne. Nous constatons que bon nombre de parcelles ont été réservées très rapidement, y compris dans la 2^{ème} tranche ; Par ailleurs, les acquisitions foncières de ces derniers temps ont permis de lancer les études pour de nouveaux lotissements...

Les nouveaux équipements sportifs :

l'inauguration du 11 juin a été aussi l'occasion de saluer la performance de l'équipe de football qui va accéder en

promotion de 1^{ère} division (ce n'est qu'une étape...). Dorénavant les sportifs argentréens disposent d'équipement de bon niveau et je ne doute pas que toutes les sections sportives en profiteront notamment sur le plan de la convivialité.

Au delà des grands dossiers, c'est avec plaisir que, comme vous je redécouvre la qualité de notre fleurissement qui rend notre commune si belle. Je vous rappelle que cette année nous concourront pour la 3^{ème} fleur dans le cadre du fleurissement régional. Je vous invite tous à accompagner notre dynamique de fleurissement communal en fleurissant vos maisons, vos balcons, vos murs.

Autre centre d'intérêt : les jeunes. L'équipe d'animation s'attache à la qualité et à la variété des actions qui permettent de donner un sens à cette jeunesse pleine de vitalité.

Seul petit bémol : les services à la population ont fortement progressé depuis 2 ans, c'était probablement une nécessité, mais cela représente des coûts de fonctionnement très significatifs, qui nous obligent à une réflexion sur la maîtrise des dépenses. Il serait utile que le bénévolat et la solidarité soient plus présents dans l'intérêt des argentréens. L'action communale a besoin de ces valeurs pour un développement durable et une qualité de vie harmonieuse.

Je souhaite à tous de bonnes vacances estivales et une bonne reprise pour septembre.

Christian LEFORT



Urbanisme et Grands projets

Alain MARSOLLIER, *adjoint*

Mesdames Sylvie DRUET, Sylvie LEFRAY, Catherine VANNIER, Elisabeth DESNOS
Messieurs Jean-Marc DUPUIS, Henri MÉZIÈRE, Antoine RIVIÈRE, Jean-Marc BOUTET,
André LEUDIÈRE, Jean-Luc DUCHÊNE.

Affaires Financières, Culturelles, Sociales et Communications

Antoine RIVIÈRE, *adjoint*

Déléguée à la communication et culture : Mme Sylvie DRUET

Mesdames Elisabeth DESNOS, Marie-Noëlle THUAULT, Catherine VANNIER
Messieurs Jean-Marc DUPUIS, Alain MARSOLLIER, Jean-Marc BOUTET,
Henri MÉZIÈRE, Bertrand BRÉHIN, André LEUDIÈRE.

Voirie et Environnement

Henri MÉZIÈRE, *adjoint*

Messieurs Jean-Marc DUPUIS, Jean-Marc BOUTET, Bertrand BRÉHIN,
Denis DURAND, Laurent TULARD.

Bâtiments, affaires scolaires et sportives

Jean-Marc DUPUIS, *adjoint*

Mesdames Elisabeth DESNOS, Sylvie DRUET, Catherine VANNIER.
Messieurs Henri MÉZIÈRE, Jean-Marc BOUTET, Laurent TULARD, Jean-Luc DUCHÊNE.

Administration Générale, Restauration Scolaire et Garderie

Jean-Marc BOUTET, *adjoint*

Mesdames Marie-Noëlle THUAULT, Catherine VANNIER.
Messieurs Jean-Marc DUPUIS, Antoine RIVIÈRE, Denis DURAND.

Séance du 7 février 2005

✓ **Subvention aux sinistrés des Pays d'Asie**

Devant la tragédie sans précédent qui a frappé les populations d'Asie du Sud-Est, les communes ont été autorisées à procéder au règlement d'une subvention à des associations caritatives sans attendre une délibération du Conseil Municipal. Le Bureau Municipal (maire et adjoints) a ainsi décidé de verser 400 € au Secours Catholique (à valoir sur l'enveloppe de 750 € de subventions habituellement réservée aux actions à caractère humanitaire). Le Conseil Municipal approuve le versement de cette subvention.

✓ **Versement d'une subvention au SIVU Intercommunal de Musique et de Danse « Maurice Ravel »**

Compte tenu des multiples désagréments subis par les familles dont les enfants fréquentent l'école de danse, désagréments occasionnés d'une part par des problèmes de chauffage de la salle multisports et d'autre part des problèmes de gestion de salles, il est décidé de dédommager lesdites 48 familles à hauteur de 15 € par enfant.

✓ **Remboursement des tickets de cantine-garderie**

La facturation des repas à la cantine et de la garderie se fait dorénavant par le biais de la Trésorerie du Pays de Laval. Quelques parents possèdent encore des tickets de cantine et de garderie, il est décidé d'approuver le remboursement de ces tickets au prix en vigueur à la date d'achat de ces tickets.

✓ **Règlement d'heures supplémentaires**

Afin de faciliter l'organisation du travail au service «Cantine-Garderie» il apparaît nécessaire qu'un agent effectue le pointage des enfants, le midi pendant le repas. Pour ce faire, Monsieur Boullier Eric effectuera des heures supplémentaires à raison de 1h30 par jour scolaire.

✓ **Centre de Loisirs d'Été**

Avec l'ouverture aux communes de Louvigné et Soulgé sur Ovette dans le cadre du Contrat Temps Libre, le Centre de Loisirs d'été a pris une autre dimension et l'équipe de bénévoles de Familles Rurales chargée de s'en occuper a dû y passer beaucoup de temps. Cela a amené l'association à réfléchir sur sa capacité à mener à bien une telle mission. Le temps consacré est tellement important qu'il n'est pas possible pour Familles Rurales de trouver les moments pour développer de nouvelles activités, voire de maintenir celles existantes dans de bonnes conditions. C'est pourquoi le Conseil d'Administration de Familles Rurales a décidé de dénoncer la convention avec la commune d'Argentré. Ne souhaitant pas mettre en difficulté l'association, le Conseil municipal accepte la demande de Familles Rurales. Dorénavant, la commune d'Argentré assurera en direct la gestion du Centre de Loisirs d'été.

✓ **Étude d'urbanisme du " terrain Dauvergne "**

Le terrain situé à l'arrière du lotissement des Marzelles ("Terrain Dauvergne") est destiné principalement au logement des personnes âgées ainsi que nous en avons déjà délibéré le 15/12/2003.

Des contacts ont été pris avec un organisme, S.O.L.I.A.C.S., spécialisé dans l'accueil de proximité pour le grand âge, et des démarches ont été entreprises pour la réalisation d'un E.H.P.A.D (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 22 lits (concept SOLIA) intégrant les prestations adaptées à la grande dépendance.

En complément de cet établissement, des maisons de plain pied seront réalisées sur ledit terrain pour le logement des personnes âgées indépendantes. On peut imaginer différents investisseurs (publics et privés) pour correspondre à la population concernée.

Enfin, des équipements complémentaires pourront y être réalisés tels que salle de convivialité (journaux, café voire repas) ou structure d'hébergement pour les visiteurs (la famille).

Avant toutes réalisations, il apparaît nécessaire de mener une étude d'urbanisme pour bien organiser la zone (20.000 m2) avec en plus, à terme, la voie de raccordement à la route de Châlons du Maine.

✓ **Fonds de concours Laval agglomération**

En 2003, nous avons demandé et obtenu le 26/06/2003 un fond de concours de 38.112,50 € pour les opérations suivantes :

- Piste BMX : 6.612,00 € (25% de 27.000 €)
- Jardin Public : 31.500,50 € (25% de 126.000 €)

Un acompte de 50% soit 19.056,25 € a été versé le 08/01/04.

Le projet de Jardin Public ayant été différé, nous demandons à Laval agglomération de réaffecter le Fond prévu de 31.500,50 € sur la 1ère tranche des équipements sportifs (vestiaires + salle de convivialité).

Séance du 28 février 2005

✓ **Acquisition de terrains
Lotissement des Gasneries**

Pour les besoins du lotissement des Gasneries, il est décidé d'acquérir une petite parcelle de terrain de 576 m2 (cadastrée AD 20) appartenant à Mme LIGER née Baldas Marie-Annik au prix de 3.05 € le m2 net vendeur.

✓ **Restructuration du Presbytère en Mairie -
Approbation de l'Avant Projet Détaillé**

L'Avant Projet Sommaire (A.P.S) avait été validé fin 2004 avec une estimation de travaux de 246.000 € HT. Les études de l'Avant Projet Détaillé (A.P.D.) établi par A3 Architecture, maître d'œuvre, le 8 février 2005, ont mis en évidence certaines contraintes techniques (chauffage, mise aux normes de l'escalier, travaux de rénovation plus importants...) qui conduisent à une estimation de

travaux à 298.100 € HT à laquelle peuvent s'ajouter certaines variantes.

Le conseil Municipal accepte l'estimation à 298.100 € et prend en compte l'ensemble des variantes proposées à l'exception de la mise en conformité de l'escalier extérieur Sud (estimée à 5.000 €) soit +16.300 €, ce qui porte l'estimation à 314.400 € HT (375.000 € TTC).

Le plan de financement est le suivant :

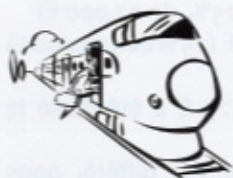
DÉPENSES

Coût des travaux	375.000 €
Etudes (maîtrise d'œuvre, contrôle technique, coordination, conduite d'opération)	60.000 €
Frais divers (reprographie, publicité, branchements, révision prix)	40.000 €
Équipement intérieur, mobilier	25.000 €
TOTAL TTC	500.000 €

RECETTES

Emprunt	300.000 €
Fonds propres et subventions	200.000 €
TOTAL TTC	500.000 €

✓ Avis sur l'A.P.S du projet de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays de La Loire



Dans le cadre de la consultation des collectivités locales ou EPCI sur le dossier des études d'avant-projet sommaire relatif à la Ligne Grande Vitesse (L.G.V) Bretagne-pays de la Loire, la commune

d'Argentré est invitée à transmettre un avis au préfet de la Mayenne avant le 4 Mars 2005. A l'issue de cette consultation des collectivités, des acteurs socio-économiques et des associations concernés par le tracé, la Préfète de la Région Bretagne, coordinatrice du projet de L.G.V dressera un bilan des avis. Il accompagnera le dossier d'APS transmis au Ministre des Transports, pour approbation avant mise à l'enquête publique prévue à l'horizon 2006/2007.

Après avoir examiné le dossier des études d'APS soumis à sa consultation et s'être déplacé sur le terrain les lundi 14 février et samedi 26 février, le Conseil Municipal d'Argentré entend insister sur différents points et exprimer les exigences suivantes :

A - CONSIDERATION D'ORDRE GENERAL

La commune d'Argentré demande une amélioration des fréquences TGV en gare de Laval, permettant de passer de 8 à 10 aller-retour LAVAL-PARIS Montparnasse, en semaine et de limiter les grands écarts horaires existants à certains moments de la journée.

Pour permettre à terme une meilleure desserte interrégionale et un accès facilité de LAVAL à NANTES, la com-

mune d'Argentré demande que, dès la réalisation de la ligne nouvelle, soit entreprise la construction du raccordement à la ligne Le Mans-Nantes, au niveau de Sablé.

B - CONSIDERATION PARTICULIERES A LA TRAVERSEE DE LA COMMUNE D'ARGENTRE

30 ans après la construction de l'autoroute A81, la commune d'Argentré va devoir subir un nouveau grand chantier, celui de la L.G.V Bretagne Pays de Loire.



Au-delà de l'intérêt d'une telle L.G.V. comparativement au 2.2 milliards d'Euros de coût, ce qui est certain, c'est que sur les 5 km de traversée de la commune, les dégâts seront considérables :

1. Activités agricoles

La viabilité de 2 exploitations agricoles, La Plaine et La Hardière va se trouver très gravement compromise. Les 2 sièges d'exploitations seront rayés de la carte. Il sera ainsi indispensable de reconstituer des outils de travail viable répondant aux besoins de performance d'aujourd'hui.

D'autres exploitations seront touchées et il faudra un réaménagement foncier intercommunal pour trouver des réponses adaptées sur un territoire aussi large que possible.

D'une manière générale, il sera nécessaire de rétablir des communications de part et d'autre de la L.G.V à la fois pour les animaux et le matériel agricole.

Enfin, pour les équipements techniques agricoles, il ne faudra pas sous estimer les effets indésirables des puissances électriques installées pour la L.G.V.

2. Château de Montaigu

Situé dans un site remarquable au bord de la rivière « la Jouanne », ce château fait partie du patrimoine historique de la Mayenne.

La L.G.V. passera à 35 mètres du château. Elle « sortira » d'un coteau pour franchir la rivière sur un viaduc de 180 mètres de long et 17 mètres au dessus de la rivière.

C'est une situation vraiment très délicate à traiter. Il n'existe pas de solution satisfaisante. Il ne s'agit que d'atténuer des nuisances graves tant sur le plan visuel que sur le plan sonore. Il faudra être à l'écoute des propriétaires, Mr et Mme Le Tourneurs Du Val, pour rechercher la meilleure réponse en accord avec eux.

3. Propriétés bâties non agricoles

La Petite Choltière : située tout près du viaduc, ces bâtiments seront probablement inutilisables et devront faire l'objet d'une indemnisation appropriée.

Vaucelan, l'Angottière, La Griffériaie et surtout la Vallée : si les nuisances seront amoindries par l'encaissement de la L.G.V, elles n'en demeurent pas moins réelles. Les protections anti-bruit devront être traitées avec la plus grande attention afin que les propriétaires puissent continuer d'y vivre dans les meilleures conditions.

Les Choltières : La L.G.V. sera là aussi encaissée mais la partie la plus proche de la L.G.V. sera trop proche pour

qu'on puisse imaginer des solutions satisfaisantes. Il faudra examiner au cas par cas la situation de chacun des habitants.

Pour toutes les propriétés bâties non agricoles, il serait judicieux que RFF se propose d'acquérir les bâtiments aux habitants qui le souhaiteraient.

4. Rétablissement des voies et chemins de circulations.

La commune d'Argentré demande à ce que la L.G.V. n'ait pas pour conséquence une diminution des voies de circulation quelles qu'elles soient, occasionnant des allongements d'itinéraires. Il faudra donc une concertation rapprochée avec les élus pour bien prendre en compte cet aspect essentiel de l'aménagement du territoire.

5. Période des travaux

Outre les nuisances engendrées par l'exploitation de la L.G.V., la période des travaux sera très perturbante pour l'environnement. On imagine bien les accès nécessaires à un tel chantier ainsi que les mouvements de terrain (déblais/remblais avec stockage provisoire) il faudra veiller à ce que l'organisation du chantier se fasse en minimisant au maximum les nuisances et avec la plus grande concertation avec les riverains concernés. L'aspect communication, au sens relationnel, est primordial.

6. Frais occasionnés par la L.G.V

Au regard des inconvénients et préjudices qu'elle va devoir supporter, la commune d'Argentré demande à être remboursée de tous les frais directs ou indirects engagés ou à engager.

CONCLUSION : Argentré est une commune rurale et le revendique. Tout est mis en œuvre pour préserver et même renforcer l'environnement, nous formons le vœu que RFF aura la même attention que nous au respect de cette ruralité, mais aussi et surtout des habitants qui en vivent ou qui ont fait le choix d'une vie à la campagne.

Séance du 29 mars 2005

✓ Vote des subventions 2005



Convention ADMR	2 843,00 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	460,00 €
AFCCRE (Ass. des Communes et régions d'Europe)	215,00 €
AGORA (cantine et garderie)	1 000,00 €
AMF53 (Association des Maires de France)	585,00 €
Ass. des amis de la BDP de la Mayenne (Bibliothèque de la Mayenne)	311,00 €
Ass. sportive & culturelle Cousteau	6 392,00 €
Ass. sportive & culturelle Les Dauphins	4 579,00 €
Ass. sportive & culturelle Cousteau ADSL 2004	273,00 €
Ass. sportive & culturelle Les Dauphins ADSL 2004	165,00 €
Association Animation Argentré	5 100,00 €
Halte garderie Capucine (Bonchamp)	500,00 €
Les Babies	210,00 €
Atelier théâtre	2 850,00 €
CAUE de la Mayenne (Conseil et Architecture et Urbanisme)	183,00 €
Classe de découverte Cousteau	1 843,00 €
Club du 3ème Age	305,00 €
Comice agricole	320,00 €
Comité de jumelage	2 389,00 €
Familles rurales	320,00 €
Familles rurales - Association Argentré CTL	192,00 €
Familles rurales-Centre Aéré juillet (2004)	4 641,00 €
Fanfare Argentré	230,00 €
Féd. Dép. Group. Protection des cultures	242,00 €
La Maison de l'Europe en Mayenne	150,00 €
La Prévention Routière	76,00 €
Société de pêche La Jouanne	320,00 €
SPA	400,00 €
UDAF de la Mayenne	240,00 €
US Argentré	7 710,00 €
US Argentré animateur Section Football	750,00 €
Actions humanitaires	1 300,00 €
Autres subventions non affectées	1 500,00 €

TOTAUX... 48 594,00 €

✓ Vote des taux d'imposition 2005

Les taux d'imposition resteront inchangés en 2005.

	Taux 2004	Taux 2005	Bases d'imposition	Produit en €
Foncier Non Bâti	41.83	41.83	258.100	107.963
Foncier Bâti	25.08	25.08	919.800	230.686
Taxe Habitation	16.42	16.42	1.392.000	228.566
Total				567.215

● budget primitif 2005 ●

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le volume des recettes progresse de 4,5 % et celui des charges de fonctionnement de 11,38%.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition au titre de 2005 et de conduire des actions qui visent à faire « des économies ».

Chaque adjoint, dans sa commission s'engage à porter une attention toute particulière à la maîtrise des charges de fonctionnement.

DÉPENSES	
Charges de Personnel	
726.086 €	45,80 %
Charges à caractère général	
• Entretien courant	
• Consommations diverses	
389.769 €	23,90 %
Autres charges de gestion courante	
• Indemnités des élus, subventions,	
• école de musique, aide sociale...	
238.839 €	14,92 %
Intérêts de la Dette	
111.150 €	7,40 %
Dépenses ou charges diverses	
39.100 €	2,83 %
Dotations aux amortissements	
77.544 €	5,15 %
Virement à la section d'investissement	
256.455 €	
1.582.488	

RECETTES	
Produit des services du Domaine et Vente	
170.370 €	7,26 %
Impôts et Taxes directes	
• Dont Taxe d'habitation : 228.566 €	
• Dont foncier bâti : 230.686 €	
• Dont foncier non bâti : 107.963 €	
• Autres : 16.660 €	
583.875 €	32,94 %
Dotations de l'État	
• Dotation globale de fonctionnement	
• Fonds de compensation	
• Fonds de péréquation	
639.785 €	36,23 %
Contribution Laval Agglo	
229.827 €	13,62 %
Recette Diverses	
• Dont loyers : 121.000 €	
147.024 €	9,96 %
Excédent de fonctionnement reporté	
68.062 €	
1.770.881	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Au regard de 2004, nous sommes sur un niveau moindre des investissements. Il s'agit de mettre en œuvre le lancement de la construction de la nouvelle gendarmerie et le transfert de la mairie dans le presbytère.

Le poste «réserves foncières» de 187 327 € est en nette progression. Des opportunités d'acquisitions se présentent, ce qui permet à la commune de réelles perspectives de développement en logement.

Nous aurons très probablement en commission à procéder à des arbitrages budgétaires et aussi à déterminer des priorités dans la chronologie de mise en œuvre, afin de rester sur un niveau d'endettement en cohérence avec notre capacité de remboursement.

L'encours de la dette représente 1077 € par habitant contre 671 € en moyenne (sur la base de communes comparables). Il convient donc de rester vigilant sur le niveau d'endettement dans le cadre des investissements envisagés.

DÉPENSES	
Remboursement du capital des emprunts	
223.500 €	
Acquisitions et Travaux	
1.957.680 €	
Dont 564.377 € de reste à réaliser	
• Acquisitions matériels	55.588 €
• Réserves foncières	187.327 €
• Travaux bât. communaux	101.318 €
• Voirie	61.083 €
• Aménagement centre bourg	156.601 €
• Transfert de la mairie	208.077 €
• Aménagement base loisirs	6.000 €
• Actions/développt/communica.	8.661 €
• Nouvelle Gendarmerie	673.715 €
• Equipements sportifs	314.268 €
• Ecole Maternelle	3.235 €
• P.L.U.	17.366 €
• Aménag. Bibliothèque	5.180 €
• Aménag. terrain BMX	1.000 €
• Aménag. entrée Terrasses	4.105 €
• Aménag. rue Beausoleil	109.156 €
• Dépenses imprévues	45.000 €
Déficit d'investissement reporté 2004	
397.821 €	
2.181.180	

RECETTES	
Prélèvements sur recettes de fonctionnement	
256.455 €	
Emprunts	
1.060.287 €	
Subventions - FCTVA	
536.922 €	
• Dont reste à réaliser : 314.406 €	
Amortissements	
77.544 €	
Affectation du résultat	
Couverture du besoin de financement : 450.086 € + solde des restes à réaliser	
647.792 €	
1.931.209	

✓ **Demande de subvention pour surveillant de baignade**

Comme chaque année la baignade sur le plan d'eau est ouverte pendant les mois de Juillet et Août. Cette baignade n'est autorisée qu'à condition d'y affecter un surveillant titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique). Pour l'année 2005, un surveillant de baignade va être recruté à cet effet. Le Conseil Municipal décide en outre de demander une subvention auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports (DDJS).

✓ **Aliénation de chemin rural**

Lors de la délibération du conseil municipal en date du 20 décembre 2004, il a été décidé l'aliénation d'une partie du chemin rural « Les Gasneries » d'une superficie de 430 m² au prix de 3.05 € le m² au profit de Mr et Mme Meignan Jacky et Annick demeurant au lieu dit « Les Gasneries ». Après enquête publique, plus rien ne s'oppose à cette rétrocession qui sera effective dès que sera réalisée la nouvelle voirie du lotissement des Gasneries, 2ème tranche (les frais occasionnés par cette acquisition seront supportés par la commune).

✓ **Lotissement des Gasneries**

A plusieurs reprises nous avons délibéré sur l'achat de parcelles de terrain situées au lieu dit « Les Gasneries » afin de créer un lotissement. Les dépenses sont estimées à 1.855.000 € et la superficie totale à vendre est de 35.000 m² environ. Afin d'équilibrer le budget, il est décidé de vendre les parcelles 53 € TTC le m².

Séance du 11 avril 2005

✓ **Indemnités du Maire et des Adjointes**

Les indemnités mensuelles votées par les conseils municipaux pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjointes sont, depuis la Loi du 5 avril 2000 déterminées conformément au barème figurant dans le Code Général des Collectivités Territoriales. Par délibération en date du 29 mars 2004, les indemnités des adjointes ont été fixées à 16.5% et celle du maire à 35%.

Vu la nomination de Monsieur Rivière Antoine au poste de 2ème adjoint, en remplacement de Jean-Luc Duchêne démissionnaire pour raisons professionnelles, vu la nomination, par arrêté d'un délégué au Maire, il est décidé de confirmer les montants déjà attribués lors de la réunion du conseil municipal du 29 mars 2004 pour le Maire et les Adjointes, et de fixer l'indemnité du délégué au Maire, à 6% de l'indice brut 1015 majoré 820, soit actuellement 217.38 € brut par mois.

✓ **Commissions Communales, Intercommunales, et d'appel d'Offres.**

Antoine RIVIÈRE Antoine ayant été nommé 2ème adjoint en remplacement de Jean-Luc DUCHÊNE, l'occasion est

donnée pour réorganiser les diverses commissions. Monsieur Lefort propose de passer de 6 commissions communales à 5 commissions placées sous la responsabilité de 5 adjoints et d'une conseillère municipale déléguée (voir organigramme des élus page 2).

D'autre part des changements interviennent dans les commissions intercommunales suivantes :

Communauté d'Agglomération :

Titulaires : Christian LEFORT,
Alain MARSOLLIER, Henri MÉZIÈRE
Suppléant : Jean-Marc BOUTET

Commission d'appel d'offres :

Président : Christian LEFORT, Maire
Titulaires : André LEUDIÈRE, Alain MARSOLLIER,
Henri MÉZIÈRE
Suppléants : Bertrand BRÉHIN, Jean-Marc DUPUIS,
Antoine RIVIÈRE.

Séance du 9 mai 2005

✓ **Régime indemnitaire – Filière Sociale**

Compte tenu d'une part de la qualité des actions menées en direction de la jeunesse et d'autre part des contraintes liées à la fonction, le Conseil Municipal décide d'accorder une prime de service aux cadres d'emploi des éducateurs de jeunes enfants dans les conditions prévues par la loi.

✓ **Tarif du centre de loisirs – Juillet 2005**

Comme nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises le centre de loisirs est désormais communal.

Les tarifs sont pour l'année 2005 :

Durée du séjour	Argentré, Soulgé, Louvigné	Autres communes (+20%)
1 semaine	33.00 €	39.60 €
2 semaines	62.00 €	74.40 €
3 semaines	87.00 €	104.40 €
4 semaines	108.00 €	129.60 €
1 journée	7.00 €	8.40 €
1/2 journée	3.50 €	4.20 €
Camp des petits	82.00 €	98.40 €
Camp des grands	84.00 €	100.08 €

Pour les enfants qui prendront leur repas à la cantine un supplément de 2.79 € (pour toutes communes) sera appliqué. Pour les enfants qui partent en camp les repas seront compris dans le prix, sauf celui du lundi midi où un repas « pique-nique » est demandé aux parents.

Les inscriptions peuvent se faire à la semaine ou à la carte :

- 3 journées minimum par semaine
- 3 demie-journées minimum par semaine.

✓ Rémunération des stagiaires BAFA et indemnité des jeunes en stage « Découverte »

Afin d'organiser au mieux les journées proposées aux enfants qui se rendent au Centre de Loisirs de juillet 2005, il est nécessaire de recruter pour cette période :

- 1 Directeur
- 1 Directeur adjoint
- 11 animateurs
- 5 stagiaires BAFA

En sus de ces personnes 3 jeunes en stage « découverte » viendront renforcer l'équipe. Les personnes recrutées seront rémunérées comme suit (*en brut pour le mois*) :

- Directeur et Directeur adjoint : 1.743,01 € (1 mois 1/2)
- animateur : 1.162,01 €
- Stagiaires BAFA : indemnité de 469 €
- Jeunes en stage « Découverte » : indemnité de 40 €

✓ Création d'un poste d'agent animation

Par délibération en date du 20/12/2004, nous avons décidé de 2 recrutements pour le Pôle Enfance Jeunesse :

- 1 directeur du centre d'accueil, à mi-temps annualisé
- 1 animateur à temps complet.

La création du poste de directeur est différée en septembre, et il est décidé de créer le poste d'agent animation à compter du 01/07/2005 pour répondre aux besoins.

✓ Avancement de grade d'un agent

Monsieur Laurent FICHEPOIL, agent d'entretien recruté en 2003 a réussi son concours d'agent technique, spécialité « espaces naturels, espaces verts », option « jardinier des espaces verts et naturels ». Le Conseil Municipal accepte son avancement de grade et décide donc de :

- Supprimer le poste d'agent d'entretien
- De créer le poste d'agent technique, à compter du 1er juillet 2005

✓ Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la gendarmerie

Le 5 août 2003, un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec l'Agence d'Architecture et Urbanisme William GOHIER.

L'enveloppe financière initiale consacrée était de 760.000€ HT (valeur mars 2003) avec un taux de rémunération de 11,08%, soit un forfait provisoire de rémunération de 84.220 € HT.



Après étude, il s'avère que le coût prévisionnel des travaux sur la base de l'Avant Projet Définitif est de 1.003.600 € HT en valeur février 2005, soit en valeur mars 2003 : 930.980,00 € HT.

Cette estimation tient compte de l'évolution globale du programme et du projet depuis son origine et notamment :

- Intégration de 2 logements pour adjoints
- Surcoût de fondations après étude géotechnique
- Agencement et équipements intérieurs des logements

La rémunération calculée au taux de 10,32% passe ainsi à 96.099,11 € HT.

✓ Terrain Yves Bellanger

Par délibération en date du 20/12/2004, nous avons décidé de faire une proposition d'acquisition à Mr Yves BELLANGER pour ses terrains cadastrés AE20 et AE21 situés à la Courbe au prix de 84.000 €, Mr BELLANGER conservant la parcelle A29.

Après négociation, Mr Bellanger est d'accord de vendre l'ensemble des 3 parcelles, soit 96.965 m² ;

Le prix convenu pour l'ensemble a été arrêté à 94.000 € net vendeur, sachant que lesdits terrains sont libres d'occupation (cette transaction est en accord avec le service des Domaines).

Il est rappelé que la parcelle AE 20 est située le long de La Jouanne en zone NDa au P.O.S (protection totale) et que la Fédération de Pêche s'est engagée à participer à hauteur de 12.000 € dans la cadre d'une convention.

Le Conseil Municipal, approuve l'achat des dits terrains.

✓ Projet d'E.H.P.A.D (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Le projet arrive maintenant à une phase où des options doivent être retenues. Il s'agit d'un établissement de 26 lits destinés à recevoir des personnes âgées dépendantes (GIR 1 et GIR 2) dans le cadre d'un concept développé par la société SOLIACS, dirigée par un docteur en médecine et destiné aux communes de moins de 5000 habitants en milieu rural.

Dans un premier temps, après consultation du Conseil Général, il s'agit pour la société SOLIACS de constituer un dossier pour un passage en CROSMS (Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Médico-Social) en juin prochain.

Pour ce faire, il est nécessaire de réaliser une esquisse d'implantation et donc, dès maintenant de définir le maître d'ouvrage potentiel. 3 solutions sont possibles :

- Commune
- Investisseur privé
- Organisme HLM

Pour bien prendre en compte les besoins de mixité des populations qui nécessitent la mise en place des financements adaptés, il est décidée de retenir la solution d'un organisme HLM et plus particulièrement Méduane Habitat qui détient le savoir faire. En outre, Méduane Habitat pourrait confier la maîtrise d'œuvre à l'architecte William GOHIER qui maîtrise bien la réalisation de ce type d'établissement.

Dans un second temps, si le projet reçoit l'avis favorable du CROSMS, le rôle de Méduane Habitat serait de construire l'établissement pour le louer à un organisme gestionnaire. Une partie des lits sera agréée au titre de l'aide sociale.

Cet établissement (qui nécessite 4000 m² de foncier) s'inscrit dans un projet plus large qui comprendra pour l'essentiel des pavillons de plain pied destinés, cette

fois, à des personnes âgées valides dans le cadre du futur lotissement de la «Davière» (ex-Dauvergne).

✓ Bail Précaire

Monsieur Sergent Alain, demeurant le Grand Choiseau à Argentré nous a fait part du désir de disposer des terrains cadastrés AE 54 d'une superficie de 7ha 65ca 83a et AE 29 d'une superficie de 66ca 91ca. Le Conseil Municipal décide d'accorder cette mise à disposition moyennant un loyer annuel de 120 €/ha.

✓ Besoins de financement

Pour les lotissements des «Gasneries» et de «La Davière», une ligne de crédit de Trésorerie de 569.000 € est contractée auprès du Crédit Agricole (indice + marge de 0,10%)

Pour financer la réserve foncière «terrain Yves BELLANGER» un crédit relais de 85.000 € remboursable au plus tard dans 5 ans est mis en place auprès de la Caisse d'Epargne.

Pour financer les investissements 2005, un emprunt de 300.000 € remboursable sur 20 ans maximum est contracté auprès de la Caisse d'Epargne.

Séance du 6 juin 2005

✓ Nouveaux tarifs de la CANTINE à compter du 1er septembre 2005

CANTINE	Tarif année 2004-2005	Tarif année 2005-2006
Repas enfant Argentré	2.79	2.86
Repas adulte	5.00	5.15
Repas Personnes âgées	4.15	4.30
Repas enfant Extérieur	2.79	2.86

✓ Nouveaux tarifs de la GARDERIE proposés à compter du 1er septembre 2005

GARDERIE	Tarif année 2004-2005	Tarif année 2005-2006
Matin ou soir	1.50	1.54
Matin et soir	2.35	2.41
Demi-journée	2.95	3.02
Journée	5.35	5.48

✓ Attribution des marchés pour la construction de la Gendarmerie



Au vu des offres présentées et de l'analyse faite par le maître d'œuvre, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir les offres suivantes :

Désignation des lots	Entreprise	Estimation du maître d'œuvre	Total TTC
Lot n°1	HEUDE	312.700,00 € HT	406.984,56 €
Gros œuvre	BATIMENT	373.989,20 € TTC	
Lot n°2	COURCELLE	40.700,00 € HT	40.456,08 €
Charpente Bois		48.677,20 € TTC	
Lot n°3	SARL	24.500,00 € HT	22.750,91 €
Couverture Zinc	ETS PELTIER	29.302,00 € TTC	
Lot n°4	Entreprise	49.300,00 € HT	53.434,29 €
Couverture Ardoises	BOUVET Claude	58.962,80 € TTC	
Lot n°5	SARL MEIGNAN	35.500,00 € HT	38.810,51 €
Menuiseries extérieures	Arsène	42.458,00 € TTC	
Lot n°6	MENUISERIE	78.600,00 € HT	101.614,35 €
Menuiseries intérieures	BABIN Joël	94.055,60 € TTC	
Lot n°7	FORVILLE	87.000,00 € HT	103.988,44 €
Cloisons Doublage		104.052,00 € TTC	
Lot n°8	SARL	31.300,00 € HT	42.995,39 €
Carrelage Faïence	PERAIS	37.434,80 € TTC	
Lot n°9	SARL Montsûrs	48.500,00 € HT	59.905,25 €
Peinture Sols Souples	Décor	58.006,00 € TTC	
Lot n°10	GUYON	23.600,00 € HT	29.625,52 €
Métallerie	Gustave et Fils	28.225,60 € TTC	
Lot n°11	ELITEL	36.700,00 € HT	48.812,52 €
Chauffage Ventilation	ENERGIES	43.893,20 € TTC	
Lot n°12	ELITEL	42.000,00 € HT	54.983,23 €
Plomberie Sanitaire	ENERGIES	50.232,00 € TTC	
Lot n°13	ELITEL	57.700,00 € HT	84.793,66 €
Electricité	ENERGIES	69.009,20 € TTC	
Lot n°14	EUROVIA	135.500,00 € HT	126.377,13 €
VRD		162.058,00 € TTC	
TOTAL		1.003.600,00 € HT 1.200.305,60 € TTC	1.215.031,83 €



à compter du 01.01.2006		Tarifs commune	Tarifs hors commune
SALLE DES FÊTES			
CAUTION		500,00	
Période de chauffage du 1er octobre au 30 avril			
Particuliers/Entreprises/etc...			
Forfait 1 jour avec chauffage	134,00	210,00	
Forfait 1 jour sans chauffage	109,00	186,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	202,00	315,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	164,00	278,00	
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	59,00	101,00	
Association communales			
Journée des classes	32,00		
Forfait 1 jour avec chauffage	109,00	210,00	
Forfait 1 jour sans chauffage	87,00	186,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	163,00	315,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	131,00	278,00	
Soirée théâtre-loto	42,00	101,00	
Soirée Saint-Sylvestre	134,00	525,00	
Galette des rois/Assemblée générale	gratuit	101,00	
Participation forfaitaire au ménage (1)		25€ pour 2 heures	
Pour la première utilisation de l'année, gratuité de la salle, uniquement participation (participation forfaitaire au ménage) pour les associations communales.			
Si le nettoyage de la salle nécessite plus de 2 heures de ménage, il faut ajouter 15 euros par heure supplémentaire pris sur la caution.			
Arbre de Noël Ecoles : Gratuité de la salle			
		Tarifs commune	Tarifs hors commune
CUISINE RESTAURANT MUNICIPAL			
CAUTION		800,00	
Particuliers/Entreprises/ect	134,00	168,00	
Associations Communales	48,00		
Participation forfaitaire au ménage		25,00	25,00



à compter du 01.01.2006		Tarifs commune	Tarifs hors commune
SALLE DE LA VALLÉE			
CAUTION		500,00	
Période de chauffage du 1er octobre au 30 avril			
Particuliers/Entreprises/etc...			
Forfait 1 jour avec chauffage	101,00	158,00	
Forfait 1 jour sans chauffage	82,00	140,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	151,00	236,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	123,00	209,00	
Vin d'honneur, vente commerciale, autres...	42,00	74,00	
Vin d'honneur gratuit pour les associations communales			
Journée des classes	26,00	Plein tarif	
Association communales			
Forfait 1 jour avec chauffage	81,00	158,00	
Forfait 1 jour sans chauffage	65,00	140,00	
Forfait 2 jours avec chauffage	122,00	236,00	
Forfait 2 jours sans chauffage	99,00	209,00	
Soirée théâtre-loto	32,00	76,00	
Soirée Saint-Sylvestre	101,00	394,00	
Galette des rois/Assemblée générale	gratuite	74,00	
Associations communales : Gratuité de la salle dans le cadre de leur activité.			
Si manifestation, la 1ère est gratuite, ensuite tarif normal.			
Si le nettoyage de la salle nécessite plus de 2 heures de ménage, il faut ajouter 15 euros par heure supplémentaire pris sur la caution.			
		Tarifs commune	Tarifs hors commune
LOCATION DE MATÉRIELS			
Salle des fêtes			
CAUTION		800,00	
Location	(a)	(a)	
Salle portative			
Caution		800,00	
Location	(b)	(b)	
Plateau déchets verts	17,00		
Plateau gravats et gros encombrants	34,00		
Bancs	1,00	1,00	
Table (l'unité) 4 personnes	2,00	2,00	
Chaise (l'unité)	0,30	0,30	
Caution (pour tables et chaises pour 1 lot)		80,00	
Travée (l'unité) + bâches	30,00	50,00	
Gratuit pour les Associations Communales			
Caution (par travée)		165,00	
DROIT DE PLACE			
A l'année		100,00	
Par passage		30,00	
CIMETIÈRE			
Colombarium (50 ans)		115,00	
Concession trentenaire		115,00	
Concession cinquantenaire		195,00	
Taxe d'inhumation		40,00	

✓ **Frais de fonctionnement du SIVU**

Le S.I.V.U. École de Musique et de Danse regroupe 6 communes qui assurent l'équilibre de fonctionnement :

- 3 ont choisi de verser une participation financière (Argentré, Bonchamp, Entrammes).
- 3 ont choisi de laisser le S.I.V.U. recouvrer l'impôt directement auprès des contribuables (Parné, Forcé, Louvigné).

Les participations de la commune d'Argentré ont fortement augmenté ces dernières années :

- Pour 2002/2003, il a été versé au SIVU 18.935,89 €
- Pour 2003/2004, il a été versé au SIVU 30.309,00 € soit 62% de plus que l'année précédente.
- Pour 2004/2005, nous avons prévu au budget 45.100 € soit 48% de plus que pour 2003/2004.

Le budget principal ne peut plus supporter de telles augmentations et il n'est bien sûr pas question de remettre en cause l'École de Musique. Une solution doit être trouvée.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'opter pour une solution mixte à compter de 2006 :

1. Moitié du besoin de financement sous forme de participation communale
2. Moitié du besoin de financement par impôt direct levé par le SIVU sur les 3 taxes (Taxe foncière Bâtie, Taxe Foncière non Bâtie et Taxe d'Habitation).

✓ **Motion de soutien à la candidature à la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques 2012**

Considérant que les Jeux Olympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune d'ARGENTRE est attachée,

Considérant, qu'au delà de la Ville de Paris la candidature de Paris concerne l'ensemble du pays,

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques en 2012 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune en ce domaine,

Le Conseil Municipal décide d'apporter notre soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques de 2012 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

✓ **Redevance pour Occupation du domaine Public Routier due par les Opérateurs de Télécommunications**

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public au titre de l'année 2005 est arrêté selon le barème suivant :

- Pour le passage sur les voies communales des câbles en sous-sol ou en aérien (par km linéaire) : 26.84 €
- Pour les installations de stations radioélectriques (installations de plus de 12 mètres)
 - * Pour les antennes : 178.91 €
 - * Pour les pylônes : 357.82 €
- Pour les autres installations : 17.88 € par m² au sol.

✓ **Acquisitions Foncières**

Afin d'urbaniser le secteur du Pré Maugé, il est décidé d'acquérir 2 nouveaux terrains :

- terrain d'environ 5 700 m², partie d'une parcelle cadastré actuellement AA 192 appartenant à la succession Houdin.
 - terrain de 3 638 m² cadastré AA 190 et terrain d'environ 2 000 m², partie d'une parcelle cadastré actuellement AA 176 appartenant à Mme Annick Rabbé.
- Ces terrains ont été négociés au prix de 3.05 €/m².

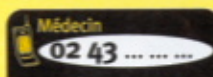


C'est l'été :

10 conseils
pour se
protéger
de la
chaleur



1. Dans la journée, **fermez les volets et les fenêtres** ;
2. **Ouvrez volets et fenêtres la nuit**, en provoquant des courants d'air ;
3. **Portez des vêtements légers**, amples, de couleurs claires ;
4. **Évitez les sorties** et les activités physiques **aux heures les plus chaudes** : sortez avant 10h et après 17h ;
5. **Si vous devez sortir, portez un chapeau**, emportez une bouteille d'eau et faites des pauses ;
6. **Buvez le plus possible** même sans soif : eau, jus de fruits, infusions froides...
7. **Mangez**, de préférence, **des fruits et des légumes**, au besoin en fractionnant les repas ;
8. **Rafrichissez-vous le corps**, plusieurs fois par jour, à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette, d'un linge humide, ou prenez régulièrement des douches ou des bains.
9. **Demandez conseil à votre médecin** si vous ressentez des symptômes inhabituels ;
10. **Demandez de l'aide à un voisin** si la chaleur vous met mal à l'aise.



commission

>>> Administration Générale

Voici les faits marquants du 1er semestre 2005 :

Cantine - Garderie

Le pointage des présents a permis une facturation réelle. Le coût du service pour la commune en 2004 a été de 139.187.00 € ; pour mémoire le coût pour la commune en 2003 avait été de 147.974.00 €. Un repas Bio a été servi à la cantine le 9 juin 2005 pour le plus grand plaisir des enfants.

Cimetière

Ce dossier est enfin terminé ; toutes les concessions sont saisies sur ordinateur et une cartographie est désormais à votre disposition.

Contrôle de la Direction des Services Vétérinaires

En conclusion de la visite DSV de la cantine le 12 avril 2005, des efforts ont été fournis, les locaux et équipements sont globalement propres et bien tenus ; les auto-contrôles sont conformes aux exigences réglementaires.

Formation du personnel

* **premiers secours** : 5 séances de 2 heures aux mois de mai et juin pour 6 personnes

* **régulation de l'accueil périscolaire** : 6 séances de 2 heures aux mois de juin et septembre et une date à préciser.

• Jean-Marc BOUTET

commission

>>> Voirie Environnement

TRAVAUX DE VOIRIE Prévus en 2005, en rechargement ou enduit d'usure.

Sont concernés le :

- C.R. de « Lougerie »
- C.R. de la « Huberdière »
- C.R. de la « Coudrie »
- C.R. du « Moulin de la Roche »
- V.C. de la « Bodardièrre »
- C.R. de la « Motte »
- C.R. de « Mouette »
- C.R. de la « Verrerie de Jallet »
- Trottoir rue du Maine
- Enrobé salle des Sports



Ces travaux seront effectués par l'entreprise Eurovia pour la somme de 43 613.10 € TTC.

comité de gestion du plan d'eau



Comme les années précédentes, l'ouverture de la pêche à la truite a connu un vif succès, environ 200 pêcheurs.

Courant juillet, 4 nouveaux jeux d'enfants seront installés au plan d'eau.

• Henri MÉZIÈRE

commission

>>> Urbanisme et Grands Projets

TRANSFERT DE LA MAIRIE DANS LE PRESBYTERE

En 1991, quand nous avons réalisé l'étude du développement urbain d'Argentré, nous envisagions à terme le transfert de la Mairie dans le presbytère, dans le cadre de la restructuration du centre.

En 1993, nous avons réalisé une 1^{ère} tranche du réaménagement en accompagnement de la construction de la maison médicale et des bâtiments accueillant le tabac-presse, le bar du centre et la pharmacie.

En 1997, c'était le Nord et l'arrière de l'église avec la pergola et le carrefour.

Il nous reste maintenant à réaliser le transfert de la mairie et finir l'aménagement du centre bourg.

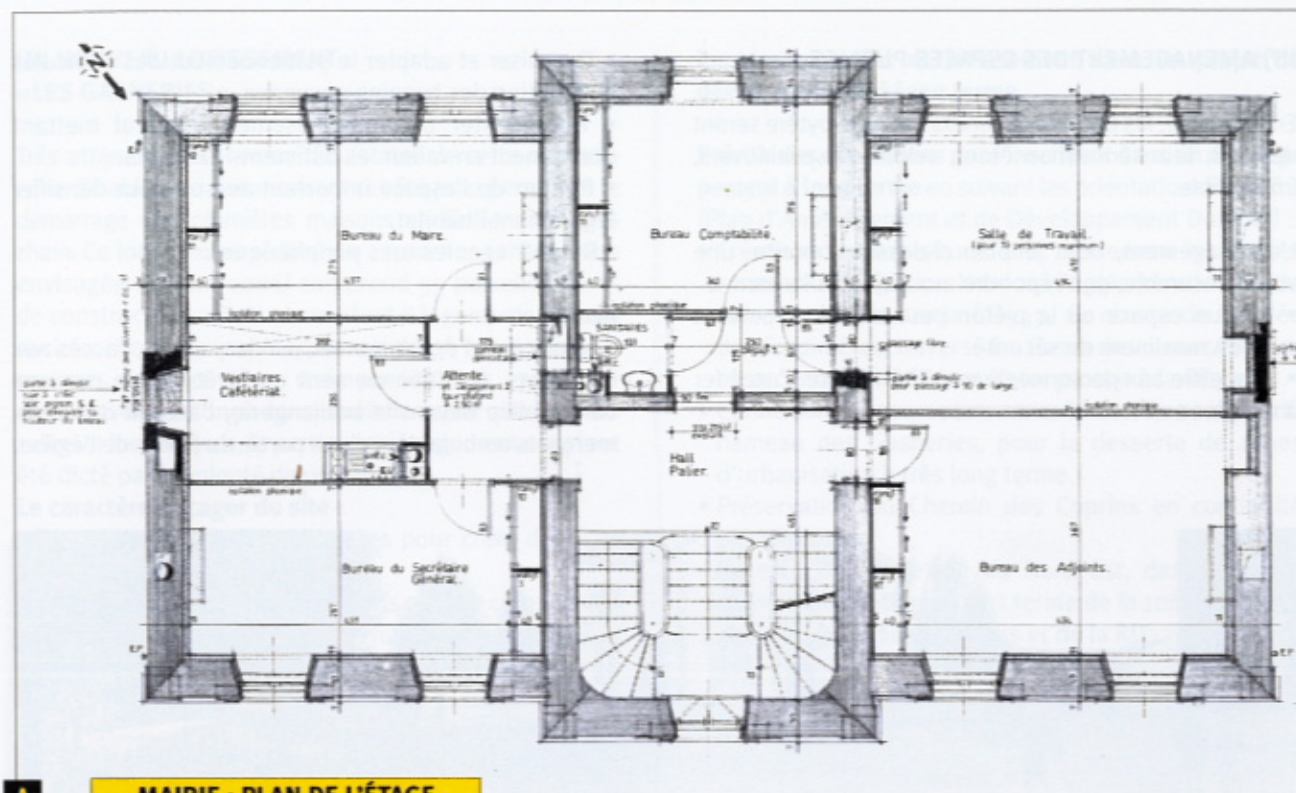
1^{re} PROJET MAIRIE

Le bâtiment actuel, dont les murs et la toiture sont en bon état représente une surface totale d'environ 350m² développée sur 3 niveaux plus le sous-sol accessible de plain pied au sud. Nous prévoyons le réaménagement des 2 premiers niveaux pour les services administratifs et une partie du sous-sol pour le bureau jeunesse dont l'activité concerne également les communes de Louvigné et Soulgé-sur-Ouette. Le grenier demeure en réserve pour d'éventuelles extensions de bureau. (voir plans **A** et **B** ci-après).

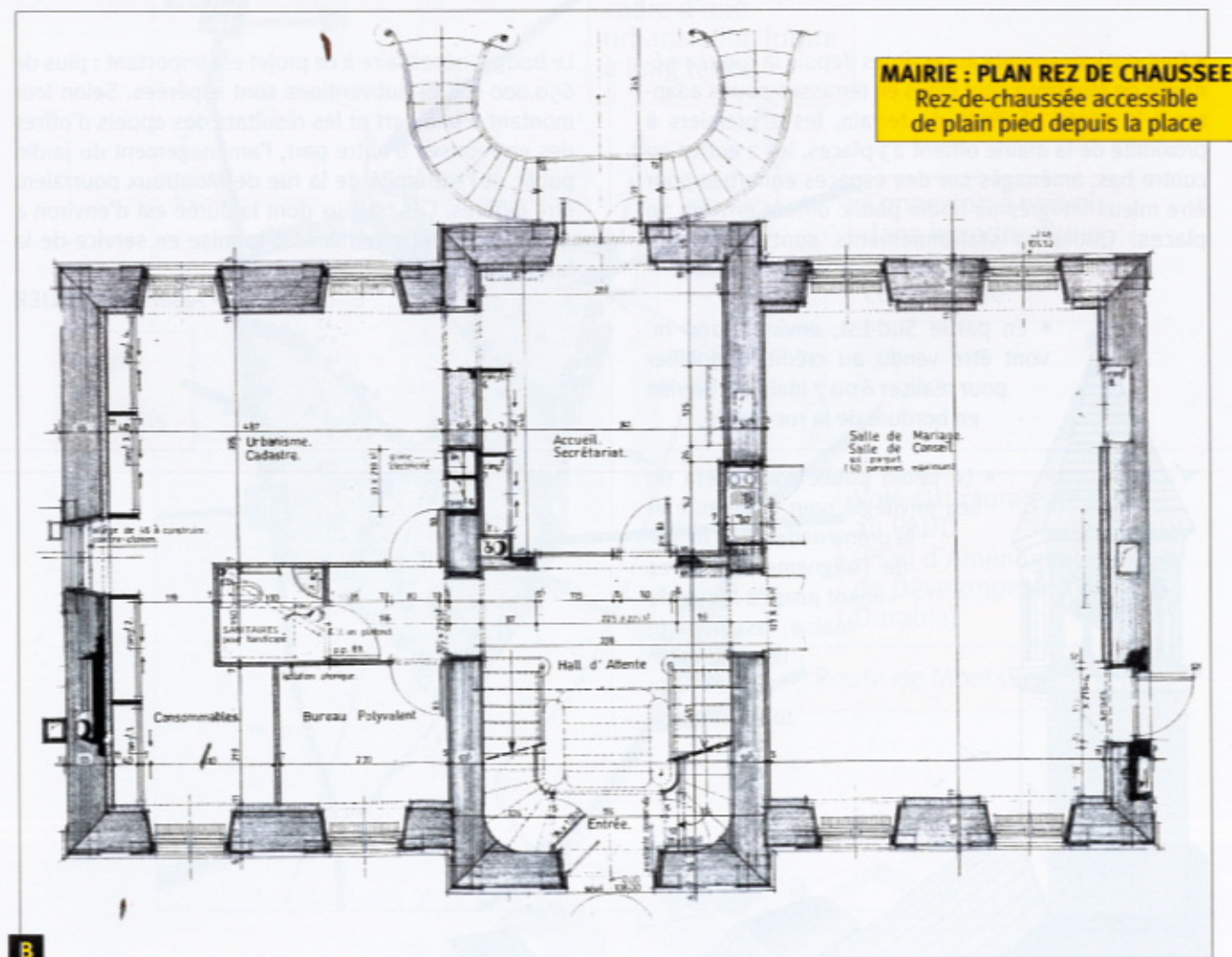
Ce projet représente un budget de 500.000 €. Le permis de construire est en cours d'instruction actuellement. Les travaux dont la durée est d'environ 10 mois, devraient pouvoir démarrer avant la fin de l'année.



Projet d'aménagement du Centre-Bourg (P.16)



A MAIRIE : PLAN DE L'ÉTAGE



MAIRIE : PLAN REZ DE CHAUSSEE
Rez-de-chaussée accessible
de plain pied depuis la place

II°) AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

En préalable, les bâtiments annexes du presbytère seront démolis, leur rénovation étant, selon les spécialistes, impossible.

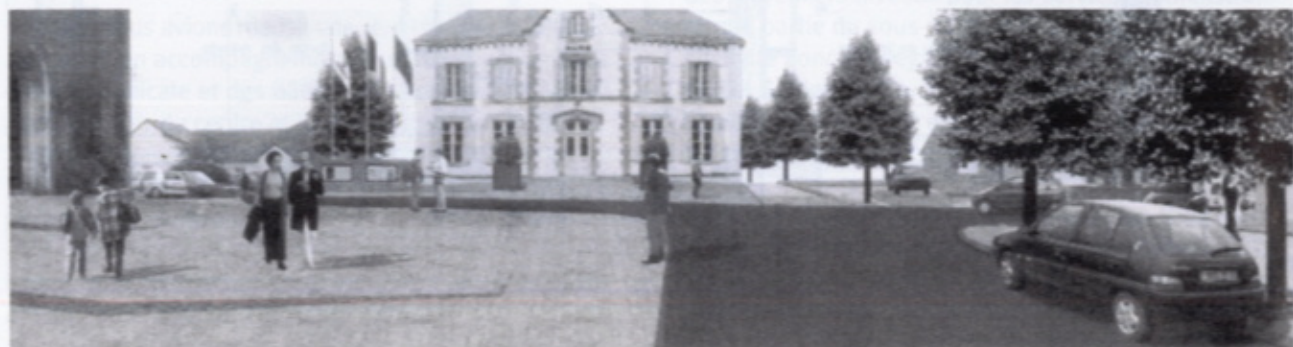
L'aménagement, dont le plan ci-dessous montre une vue d'ensemble, doit répondre aux objectifs suivant :

- Etre un espace où le piéton peut cheminer partout avec un maximum de sécurité.
- Permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tous les services et commerces

- Organiser et adapter le stationnement des véhicules en fonction des besoins nouveaux
- Représenter un embellissement général mettant notamment en valeur les bâtiments existants.
- Profiter de l'espace important au sud pour densifier légèrement l'habitat.
- Réaménager les rues périphériques.

Ainsi :

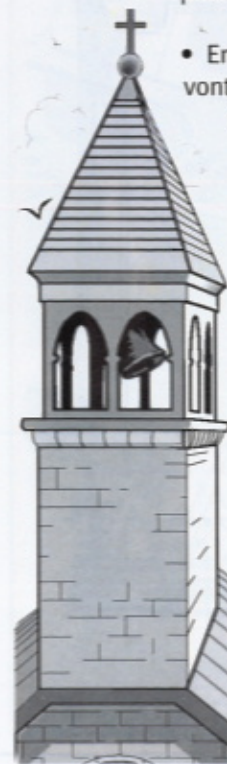
- La place de l'église permet, par des rampes, l'accès aux bâtiments, le stationnement en arrêt rapide par une contre allée devant la boulangerie, l'accueil des commerçants ambulants sur une partie du parvis de l'église.



- Des stationnements accessibles depuis la rue réaménagée de Montroux sont créés en terrasses pour s'adapter à la pente générale du terrain, les 2 premiers à proximité de la mairie offrent 23 places, les 2 autres en contre bas, aménagés sur des espaces enherbés pour être mieux intégrés au jardin public offrent environ 30 places. Quelques stationnements sont également possible le long de la rue du Pavillon.

Le budget nécessaire à ce projet est important : plus de 650.000 €. Des subventions sont espérées. Selon leur montant d'une part et les résultats des appels d'offres des entreprises d'autre part, l'aménagement du jardin public et l'extrémité de la rue de Montroux pourraient être différés. Ces travaux dont la durée est d'environ 4 mois devront être terminés à la mise en service de la future mairie.

• Alain MARSOLLIER



- En partie Sud-Est, environ 1200 m² vont être vendu au crédit Immobilier pour réaliser 6 ou 7 maisons de ville en bordure de la rue Froide.
- Le jardin public constituera un lieu privilégié pour la détente et la promenade et, à l'image de l'alignement d'arbres venant jusqu'à la rue du Maine, assurera le lieu et la cohérence de tout l'espace.

UN NOUVEAU LOTISSEMENT : « LES GASNERIES »

Très attendus, les travaux de viabilité de cette nouvelle zone d'habitation commencent cet été pour permettre le démarrage des premières maisons en février-mars prochain. Ce lotissement réalisé en 2 tranches (2^{ème} tranche envisagée courant 2006) comprend 55 parcelles libres de constructeur, 2 îlots permettant 8 logements locatifs sociaux construits par Méduane Habitat, et 1 îlot pour 4 maisons vendues clé en main par le Crédit Immobilier de la Mayenne. Conçu dans le même esprit que les Marzelles et les Faluères, la partie d'aménagement a surtout été dictée par la volonté de préserver :

Le caractère bocager du site :

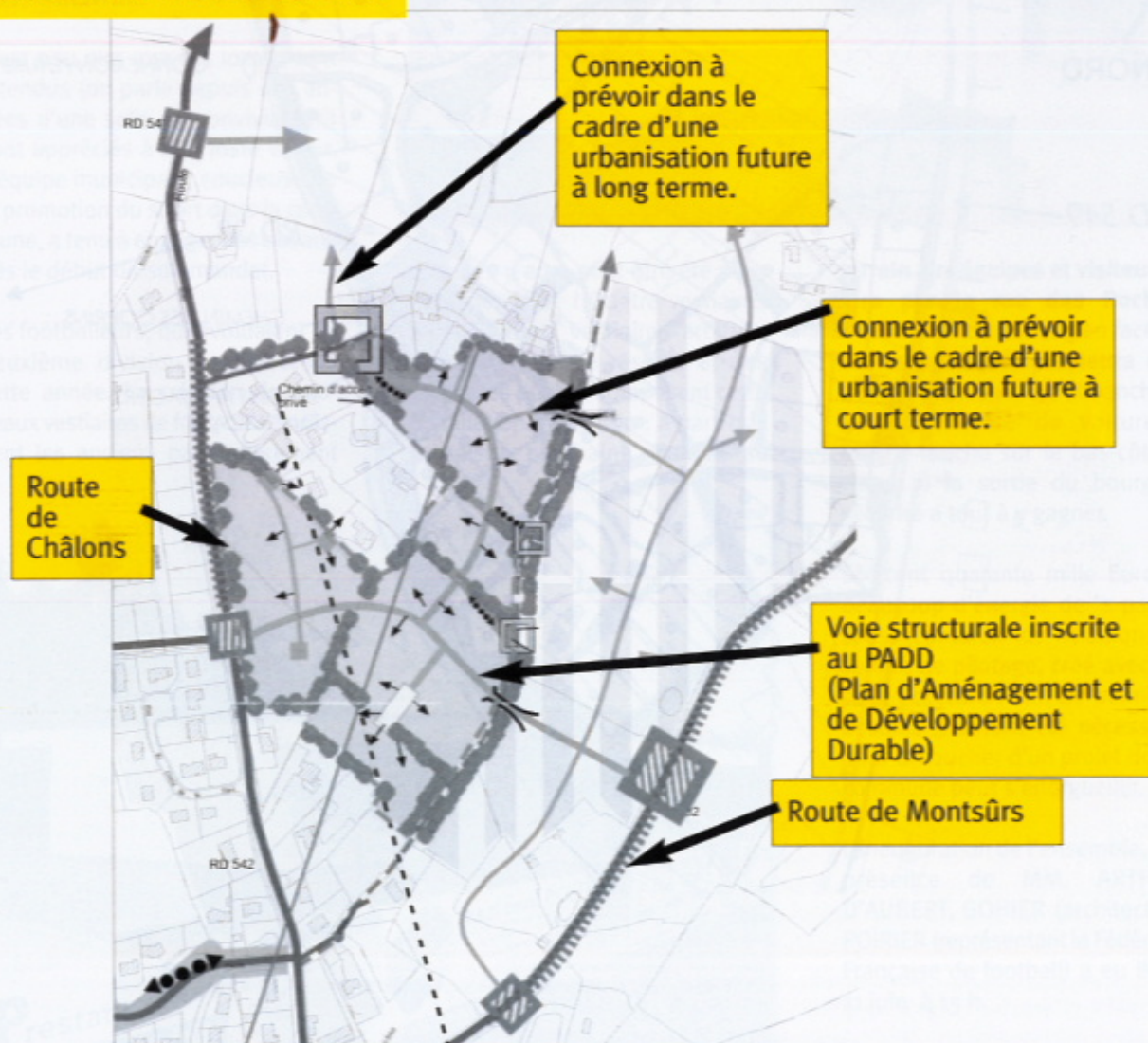
- En utilisant les haies existantes pour créer des îlots d'habitation.
- En utilisant le chemin des Coprins comme colonne vertébrale verte de l'ensemble des futures zones d'habitat.

Inscrire ce projet de lotissement dans un projet de développement à long terme.

Prévoir des connexions qui s'inscrivent dans un développement à long terme en suivant les orientations du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) :

- Création d'un axe structurant, desservant les futures zones d'urbanisation Nord de l'agglomération. Cette voie, connectée sur la RD549, au niveau de l'entrée des Cardinières, traverse les Gasneries d'ouest en Est, et se connectera dans un futur proche à la RD32.
- Connexion à poursuivre vers le Nord, au-delà du hameau des Gasneries, pour la desserte de zones d'urbanisation à très long terme.
- Préservation du Chemin des Coprins en continuité piétonne.
- Réserve de connexion au Nord Est, dans le cadre d'une urbanisation à court terme de la zone comprise entre le chemin des Coprins et de la RD32.

SCHÉMA D'ORGANISATION



Désenclaver le hameau des Gasneries, en créant un accès par le lotissement pour desservir les parcelles usant actuellement d'un droit de passage pour accéder à leur propriété.

Créer des continuités piétonnes protégées, sur les voiries principales, à l'arrière des stationnements ou de continuités végétales.

Traiter au mieux les eaux pluviales, par un réseau de noues et de bassins paysagers en cascade, éléments de composition d'espaces verts intéressants.

Actuellement deux tiers des 31 parcelles de la 1^{ère} tranche sont réservées. Le prix de 53 € TTC le m² comprend outre les aménagements classiques de desserte, la plantation d'une haie sur les limites de la parcelle avec le domaine public, comme aux Grandes Marzelles et aux Faluères.

• Alain MARSOLLIER

PLAN DE COMPOSITION



commission

>>> Bâtiments, Affaires Sportives et Affaires Scolaires

Les utilisateurs habituels des infrastructures sportives peuvent depuis le mois de mars bénéficier de nouvelles installations.

Terminés, les deux vestiaires contigus aux salles de sports, et la salle de convivialité ont été ce printemps mis à disposition des sections de l'US ARGENTRE.

C'est peu dire que ces locaux tant attendus (on parle depuis des années d'une salle de convivialité !) sont appréciés à leur juste valeur. L'équipe municipale, soucieuse de la promotion du sport dans la commune, a tenu à engager ces travaux dès le début de son mandat.

Les footballeurs, qui évoluaient en deuxième division « remontent » cette année. La création de nouveaux vestiaires de foot, qui remplacent les anciens particulièrement



vétustes y aura peut-être été pour quelque chose ! Quatre vestiaires joueurs, deux vestiaires arbitres, une buvette, une réserve et des sanitaires publics composent cette installation. Attention : à partir de la saison prochaine, **l'accès au**

terrain aux équipes et visiteurs se fera par la rue des Rochers.

L'utilisation du parking en face des écoles publiques permettra enfin de ne plus voir le dimanche la longue chenille de voitures à touche-touche sur le bas-côté du virage à la sortie du bourg. La sécurité a tout à y gagner.

Six cent quarante mille Euros et beaucoup d'énergie de la part de tous (combien de réunions du comité de pilotage, créé avec l'US pour l'occasion afin de définir les besoins !) auront été nécessaires pour accoucher d'un projet dont la commune peut s'enorgueillir.

L'inauguration de l'ensemble, en la présence de MM. ARTHUIS, D'AUBERT, GOHIER (architecte) et POIRIER (représentant la Fédération Française de football) a eu lieu le 11 juin à 15 h.

• Jean-Marc DUPUIS



quatre nouveaux artisans

>>> s'installent...

Argentré demeure très attractive pour les entreprises.

Preuve du dynamisme local : quatre nouvelles enseignes ont fait leur apparition, dont deux dans la zone de la Carie.

Samuel Bellier (entreprise de maçonnerie) :

Etre en contact avec d'autres entrepreneurs

«J'ai toujours été un manuel ! A un moment, j'ai eu envie de me lancer» raconte ce brun énergique, truelle à la main. Samuel Bellier circule entre les parpaings, mettant un dernier coup de patte à ce qui sera le siège de son entreprise. Installé comme maçon depuis le 9 novembre 2004 dans le bourg, il a en effet décidé de se construire un nouveau bâtiment de 160 m², sur une

parcelle de 1700 m², zone de la Carie. Cette dernière offre, selon lui, de multiples avantages : *«L'accès à la route est pratique, les gens me trouvent facilement. Ici j'ai assez d'espace pour concevoir une partie bureau et un garage pour les camions. De plus, je suis en contact avec d'autres entrepreneurs. C'est toujours intéressant !»* explique-t-il. Sa spécialité : la construction neuve. Pour des pavillons



comme pour des extensions, son carnet de commandes ne désemplit pas... *«La construction est en plein essor. Il y a un potentiel de clientèle important»* affirme-t-il.

Du coup, Samuel a déjà recruté un ouvrier. Un autre pourrait rejoindre l'entreprise d'ici quatre ou cinq ans...

Affaire à suivre.

Arnaud et Jean-Luc Duchêne
(SARL de plomberie chauffage électricité) :

Une image valorisante

C'est une aventure familiale. Originaire d'Argentré, Arnaud Duchêne, 30 ans, a découvert le métier de plombier auprès de l'entreprise Tessier en 1993, puis il est parti faire le tour de France des Compagnons du Devoir pendant sept ans. Revenu il y a un an et demi, il est retourné voir son premier employeur qui lui a proposé de reprendre son entreprise. *«C'était une opportunité ! Mon but était de m'installer»* raconte Arnaud, qui s'est alors lancé dans l'aventure, en mai dernier, avec son

père Jean-Luc, ex-technicien supérieur chez Flextronics. Ils ont eu un autre bon tuyau : un local se libérait zone de la Carie. C'est donc là que la SARL Duchêne a posé sa caisse à outils *«C'est un bon emplacement, connu des livreurs, avec l'accès direct à Laval. La zone est dynamique, avec les nouvelles entreprises qui arrivent... Cela donne une image valorisante»* se réjouit Arnaud. Depuis un mois, les chantiers s'enchaînent. Rénovation, salle de bain, installation de chauffage, changement de chaudière...



La demande des particuliers est forte. *«C'est varié au niveau des clients, du travail. Le plus difficile à gérer, ce sont les urgences !»* poursuit Jean-Luc. A chacun son rôle : le fils est sur le chantier tandis que le père s'occupe

essentiellement de la partie administrative et des achats. Ils ont déjà embauché un salarié, et comptent sur les énergies nouvelles pour se développer. Autant de marchés en perspective...

Pascal Chevreux (entreprise de menuiserie couverture, spécialisée dans l'habillage en aluminium) :

Un marché en plein essor

« J'aime le travail minutieux et la précision » annonce-t-il d'une voix posée. Angevin venu vivre à Argentré il y a trois ans, Pascal Chevreux a lui aussi passé près de dix ans chez les Compagnons du Devoir du Tour de France, dans le milieu de la menuiserie et de la couverture. Fort de cette expérience, il a travaillé six ans comme commercial pour des fournisseurs du bâtiment. L'envie de revenir sur le terrain l'a amené à se mettre à son compte en octobre 2004 à son domicile, 17 rue des Genêts. Sa spécialité à lui :

l'habillage et la couverture en aluminium. « Il y a un marché : l'aluminium est un produit en plein essor. Il est écologique car c'est un minéral, solide, esthétique et économique. Aujourd'hui les gens cherchent quelque chose de beau, sans entretien » explique-t-il. Il propose des solutions sur mesure à l'intérieur (cache-volets roulants, habillage de vélux...) comme à l'extérieur (dessous de toitures, entourage de fenêtres, vérandas...). « L'aluminium n'est pas plus cher qu'un autre produit ! Et il offre vingt coloris au choix, alors que le PVC



n'existe qu'en blanc » souligne-t-il encore.

Pascal rayonne jusqu'à 35 km autour de Laval. Autant dire que son expérience dans le commerce lui est utile pour démarcher les clients. Certains

pavillonnaires s'intéressent déjà à son savoir-faire... « Je souhaite me faire connaître, et à terme, embaucher un salarié pour lui transmettre mes connaissances. Ça, c'est le côté compagnon qui ressort ! » conclut le menuisier.

Jean Foucher

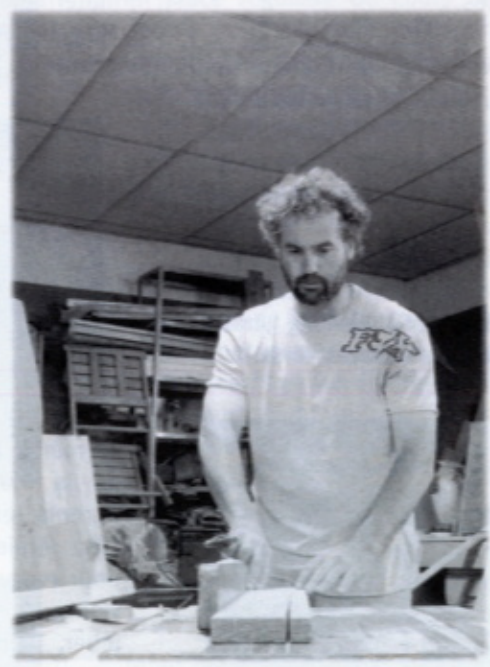
(Extenbois - menuiserie, couverture, bardages bois) :

Une commune bien placée

On connaît déjà de lui les bancs et les jeux du plan d'eau d'Argentré... C'est au cours d'une formation de mécanicien agricole chez des sculpteurs sur bois que Jean Foucher s'est découvert une passion pour ce matériau noble. « J'ai tout de suite aimé travailler le bois. C'est un plaisir ! » raconte-t-il d'une voix enthousiaste.

Après s'être installé à Argentré en 1991, il s'est mis à son compte puis a monté une société civile immobilière, avant de créer « Extenbois » le 21 mars 2005. Cette nouvelle entreprise, dont le siège

est au 3 rue du Bas des Vallées, est spécialisée dans la menuiserie-couverture, le bardage, les lambris et les terrasses en bois. « Ça tourne bien ! En ce moment je suis à Mayenne et Meslay-du-Maine. Je fais l'aménagement d'un grenier avec parquet et lambris en bois massif, ainsi qu'un portail sur mesure avec palissades » cite-t-il en exemple. Si ça continue, il pourrait embaucher d'ici un an... Pour l'heure, il touche du bois et prend des chantiers un peu partout dans le département. « La commune est bien placée. C'est important pour les perspectives de développement » dit-il.



Il aime ce qu'il fait à tel point que, chez lui, il a tout conçu, des murs de la salle de bains jusqu'au sol. « Mon objectif ? C'est de gagner ma vie en faisant le métier qui me plaît ! » tranche-t-il.

Barbara BOISNARD
Reda Concept

école st-cyr/ste-julitte

>>> maternelle - primaire



Une année scolaire sous le signe de la nouveauté

L'effectif croissant des élèves a amené cette année des modifications dans la vie de l'école : nouvelle utilisation de l'espace, nouvelle enseignante, nouvelle organisation des bureaux APEL, OGEC et pour illustrer tous ces changements, nouvelle plaquette de l'école.

Pour faire face aux nombreuses tâches qui incombent à l'OGEC (Organisme de gestion de l'école, Président : Laurent BOSCHER), des commissions ont été mises en place afin de reconnaître et d'utiliser les compétences des parents bénévoles.

Parmi celles-ci, la Commission Travaux, dont le responsable est Philippe RICHARD, n'a pas eu beaucoup de repos : réfection de 3 toitures, agrandissement et aménagement par Jean-François GODARD du préau de la Maternelle ; aménagement d'une classe en maternelle ; **agrandissement du parking** ; **transformation des espaces verts**.



Pour sa première année, la Commission Communication a fait fort puisque son responsable, Xavier

LIGONNIÈRE, a mis en page une nouvelle plaquette de présentation de l'école que chacun peut se procurer à la mairie.

Tout au long de l'année, l'APEL (Association de Parents d'Elèves, Président : Gilles GERBOUIN) a été un relais entre chacun, parents, équipe éducative, OGEC, afin de conserver un climat d'écoute, de dialogue, d'accueil.

Autour d'un verre de l'amitié, le jour de la rentrée, anciens et nouveaux parents ont pu faire connaissance, prendre le temps de découvrir l'organisation des locaux de la maternelle ainsi que rencontrer **Magali GRUDÉ, nouvelle enseignante en TPS-PS**.



De même, lors de la Porte-ouverte de la maternelle le 19 mars, parents et élèves de CM2 étaient présents pour recevoir les petits visiteurs qui ont pu **jouer, peindre, décorer un petit pot avant d'y planter une jolie fleur** de printemps. Le soleil était au rendez-vous ce jour-là pour permettre aux jardiniers de l'école d'aménager un nouveau massif.



Présents aussi pour organiser les fêtes : l'Arbre de Noël qui a réuni autour d'une même pièce de théâtre « Le long voyage du pingouin vers la jungle » tous les enfants et des parents volontaires ; le **concert de Gospel du 24 mai à Louverné** qui a permis aux 500 personnes présentes de chanter, vibrer avec les enfants de cycle 3 d'Argentré et de Bonchamp.

C'est avec toutes ces bonnes volontés que l'équipe éducative peut mener à bien les projets éducatif et pédagogiques de l'établissement. C'est aussi avec le soutien de la municipalité et de la paroisse. Que tous en soient remerciés.



é cole de musique et de danse

>>> maurice ravel



Encadrée par 18 professeurs et 1 directeur, l'Ecole de musique et de danse Maurice Ravel accueille cette année 415 élèves.

Parallèlement à ses cours, l'Ecole organise une quinzaine de manifestations réparties sur les six communes du SIVU qui la gère : Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné.

Ainsi, gala, concerts, auditions, stages, fêtes de village, jumelages... sont autant d'occasions de découvrir groupes de danse, ensembles vocaux, ateliers jazz, orchestre junior et orchestre d'Harmonie. Les effectifs argentréens sont toujours en hausse, ce qui permet notamment la mise en place régulière de cours de danse depuis 4 ans à la salle multisports et de formation musicale débutants à la mairie. Cette année, 33 jeunes ou adultes s'adonnaient à la danse classique ou jazz et 77 participent à des cours de musique sur Argentré ou Bonchamp.

L'Ecole est ouverte à tous et propose :

- un jardin musical aux enfants de CP,
- des cours de formation musicale, instrumentale et vocale aux enfants de primaire, adolescents et aux adultes,
- des cours de danse à partir de 5 ans.

Permanences d'inscriptions pour 2005/2006 :

LUNDI 5 SEPTEMBRE, de 18h à 20h, mairie d'Argentré.

MARDI 6 SEPTEMBRE, de 18h à 20h, école de musique d'Entrammes.

MERCREDI 7 SEPTEMBRE, de 18h à 20h, école de musique de Bonchamp.



contacter le
02 43 91 45 15
ou le 06 84 37 69 33



rêves d'étoiles

>>> association

L'association Rêves d'Etoiles en collaboration avec l'Ecole Intercommunale de musique et de danse Maurice Ravel prépare son gala de fin année qui aura lieu le 18 juin 2005 à la salle des Angenoises à Bonchamp.

Cette manifestation marquera la fin d'une année de cours suivie par 148 élèves sous la direction de notre professeur Marie-Danielle MOUETAUX.

L'heure est au bilan pour la nouvelle équipe de l'association ; en effet, suite à l'assemblée générale, le bureau s'est étoffé d'une dizaine de membres. Ces derniers vont tirer partie de cette année riche en mutation de postes.

En effet, les postes de présidente et de trésorière ont vu des changements puisque Rolande DAULAY a passé le relais à Linda PONTENIER

et Fabienne TRANCHARD à Marie-Odile ROUXEL. Nous tenons à remercier Rolande, Fabienne, Christine VERLEUR et Gaby GRUEAU pour leur bon service auprès de l'association pendant une dizaine d'années.

L'ensemble des membres vous souhaite de bonnes vacances.

A la rentrée prochaine...

amicale laïque

>>> des écoles publiques

L'Amicale Laïque, rappelons-le, est une association qui a pour but de collecter des fonds pour financer le plus possible des sorties éducatives dans les écoles publiques d'Argentré.

Le bureau se compose de :

- Présidente : Dexet Sandrine
- Vice-Président : Morisseau Laurent
- Trésorière : Blanchard Sandra
- Trésorière adjointe : Valéry Sandrine
- Secrétaire : Bricard Laurence
- Secrétaire adjointe : Paris Virginie
- Membres : Boisard Laura
- Amiard Nicolas
- Cattin Françoise
- Cochard Christophe
- Guittet Laurence
- Véron Thierry
- Esnault Sonia
- Le Godais Laurent
- Sabin Sophie
- Soutif Régis
- Mézière Gaëlle
- Loupy Catherine



Les bénéfices des manifestations organisées pendant l'année 2003/2004 ont été versés à l'école maternelle «Les dauphins» (2320 €), à l'école primaire «Jacques-Yves Cousteau» (1750 €) et ont permis une sortie au Cinéville pour les élèves de l'école primaire pour les fêtes de Noël. Nous vous attendons pour le **CONCOURS DE PÉTANQUE** qui aura lieu le **SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2005** au plan d'eau d'Argentré et pour la fête de Noël le 17 décembre 2005 à la salle des fêtes.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

Mme DEXET Sandrine : 02.43.37.82.51 ou 06.03.69.55.86
Mr MORISSEAU Laurent : 02.43.37.27.22

Pour vos questions ou vos idées : sandra.bla@cegetel.net

admr



Association intercommunale
du service à domicile

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné/Roc et Soulgé/Ouette

Les buts de l'ADMR sont de 2 ordres :

- Aider moralement et matériellement à domicile toute famille à tout moment de son existence.
- Développer la solidarité et la vie locale.

Ses caractéristiques sont principalement la proximité de ses services, le bénévolat de ses responsables, la volonté de créer de vrais emplois en milieu rural notamment pour les femmes, le souci d'offrir des services de qualité. L'Assemblée Générale s'est tenue à Entrammes le 20 mai dernier :

Voici quelques chiffres pour 2004 :

- * **196 foyers aidés**
dont 50 pour Argentré
- * **22652 heures d'aide à domicile**
dont 5897 heures pour Argentré
- * **17 abonnés à la téléalarme**
dont 5 pour Argentré
- * **2711 repas livrés à domicile** à 15 personnes sur Argentré et Soulgé



Assemblée générale du 20 mai à Entrammes

L'Association compte 26 salariées : 24 aides à domicile, 1 TISF et l'employée administrative à mi-temps, qui interviennent chez les usagers ; elles leur apportent aide matérielle, écoute et réconfort.

Les responsables de l'Association pourraient en cas de besoin réfléchir sur la garde à domicile d'enfants pour des horaires atypiques (très

tôt le matin, tard le soir) et sur la garde ponctuelle des handicapés.

Pour tous renseignements, un secrétariat fonctionne 32, rue du Maine à Argentré, les lundis mardi et jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 13h à 16h30. tél 02 43 68 15 41.

À NOTER :

Goûter de Noël
le samedi 10
décembre 2005,
salle des
Chardonnerets
à Parné/Roc.



Assemblée générale du 20 mai à Entrammes



familles rurales



>>> adhérer à l'association

Une année scolaire se termine et, avec elle, toutes les activités sportives et/ou culturelles. L'heure est donc au bilan : la rentrée de septembre 2004 a été marquée par la naissance d'une séance supplémentaire de gymnastique adulte afin de satisfaire les diverses demandes et ce sont 20 personnes (dont 2 hommes) qui s'y rendent chaque semaine. Les fréquentations des divers cours sont intéressantes, comme vous pouvez le constater :

Activité	Nombre d'inscrits
Gymnastique d'entretien	42 + 20
Step	8
Yoga	12
Babygym	20
Anglais (débutant 2 ^{ème} année)	8
Anglais (confirmé)	11
Anglais (enfants)	10

Aussi, vous êtes toujours aussi nombreux(ses) à vouloir suivre les cours de gymnastique et toutes vos demandes n'ont toujours pas pu être honorées faute de disponibilité de salle et/ou de monitrice. Afin de mieux vous satisfaire, nous avons réussi à trouver un nouveau créneau le samedi matin à 9h pour la rentrée de septembre 2005.

Deux séances d'inscriptions (pour toutes les activités) auront lieu à la Mairie (salle des Mariages) :

- Le mardi 06/09/05 de 18h à 19h
- Le samedi 10/09/05 de 11h à 12h

NOTA : Aucune inscription ne sera effective sans certificat médical. Pensez à prendre rendez-vous chez votre médecin suffisamment tôt.

1 - Cours de cuisine

Huit personnes se sont retrouvées le jeudi 19 mai à la cuisine salle de la Vallée pour un premier



cours de cuisine. La recette préparée était Filet mignon Douanier Rousseau et sa garniture. A l'issue de la cuisson, chacune a pu déguster le plat préparé sous la direction de Fabrice JAZAT, cuisinier. Prochain rendez-vous vendredi 17 juin : 2^e cours pour du saumon au fenouil.

2 - Séjour à la neige

L'association organise pour les vacances scolaires de février 2006 un séjour à la neige à Val Cenis en Savoie (1 500 m - 2 800 m ; 80 km de ski alpin ; 12 km de pistes de ski de fond).

T A R I F S :

Transport + pension complète uniquement :

• adulte 330 € • enfant (4 à 12 ans) 275 € • petit (- de 4 ans) 90 €

Transport + pension complète + ski de fond :

• adulte 385 € • enfant (5 à 12 ans) 310 €

Transport + pension complète + ski alpin :

• adulte 460 € • enfant (5 à 12 ans) 400 € • - de 5 ans nous le signaler

Si votre quotient familial 2005 est inférieur ou égal à 592 €, possibilité d'aide de la CAF.

Vous pouvez toujours vous inscrire auprès de :

Nicole LABILLE au 02.43.37.32.60

Marie-Noëlle THUAULT au 02.43.37.31.35

Activité	Lieu	Jour et heure	Animateur	Reprise le
Gymnastique d'entretien	Salle Multisports	Lundi à 20h30	Sonia GUEROT	19/09/05
		Mercredi à 17h45	Aurélie BOITTIN	21/09/05
		Samedi à 9h00	Aurélie BOITTIN	24/09/05
Yoga	Salle Polyvalente	Mercredi à 18h30	Mr LEFEZ	21/09/05
Step	Salle Multisports	Mercredi à 16h45	Sonia GUEROT	21/09/05
Babygym	Salle Multisports	Mercredi à 16h00	Sonia GUEROT	21/09/05
Anglais (débutant)	Salle	Mardi à 20h30	Alison PACKER	20/09/05
Anglais (confirmé)	des Mariages	Mardi à 19h30	Alison PACKER	20/09/05
Anglais (enfants)	(Mairie)	Mercredi à 11h00	Alison PACKER	21/09/05

atelier théâtre



>>> contact : Etienne Patard 02 43 37 30 49

L'Atelier Théâtre d'Argentré vient de clore sa saison. Cette année fût encore très riche et intense. Près de 60 acteurs en herbe ont pu ainsi découvrir de nouvelles techniques théâtrales tel le clown théâtral ; sous la houlette de Bertrand Fournier du Théâtre Dû, petits et grands ont eu de nouvelles sensations de jouer ensemble mais aussi devant un public de plus en plus nombreux.

La saison, ce fût aussi un stage d'initiation théâtrale à la Toussaint (avec 16 participants des communes d'Argentré, de Louvigné et de Soulgé sur Ouet), dirigé par Sandrine Monceau également du Théâtre Dû, stage aboutissant par la représentation de Marie des Grenouilles, attirant plus de 100 personnes et ce un soir à 19 h ; Soirée conviviale avec des espaces théâtraux, week-end chorégraphique théâtral avec une professionnelle, Paule Groleau, trois spectacles du 20 au 22 mai et enfin participation des adolescents au festival de St Quentin les Angers.



L'Atelier Théâtre d'Argentré a eu aussi le plaisir d'accueillir pendant trois mois une étudiante allemande. Inès Ditscheid de Bochum qui faisait un stage sur Laval, nous a sollicité pour découvrir un atelier théâtral en France. Inès qui nous a récemment donné des nouvelles, poursuit ses études en Allemagne et début septembre, s'inscrit dans un atelier théâtre.

Une année aussi prospère nous donne une impatiente envie de reprendre les cours. Les inscriptions se feront début septembre sachant que la reprise sera probablement à la mi-octobre.



bibliothèque

>>> municipale



Voilà maintenant près d'un an et demi que les Argentréens ont découvert la bibliothèque municipale d'Argentré. À ce jour, le nombre d'adhérents est de 378 et nous en sommes fiers. Nous vous rappelons que **l'adhésion et le prêt des ouvrages sont gratuits** et que la vingtaine de bibliothécaires bénévoles est toujours présente pour vous guider et vous conseiller dans vos choix. Une boîte à idées vous permet de vous exprimer et vous avez la possibilité de demander des ouvrages que nous ne possédons pas (pour des exposés par exemple). Nous pouvons avec l'aide de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) les obtenir sous une semaine.

Dans le cadre de l'Opération Roman Jeunes, les classes de CM1 CM2 d'Argentré et de Soulgé ont lu et sélectionné parmi 5 ouvrages le roman de leur choix. C'est **"Paris Savane"** qui a été élu dans la classe de Sylvie Mochon et les enfants ont eu le plaisir de rencontrer l'auteur Jacques Vénuleth à la bibliothèque le 12 mai dernier.

Pour les élèves de Nathalie Verhaque et de Dominique Bertin (Soulgé), c'est **"Tu Parles, Charles"** de Vincent Cuvelier qui a gagné. Ils rencontreront l'auteur le lundi 6 juin à la bibliothèque.

En ce qui concerne les adultes, nous avons participé à l'opération Festival



avec Jacques VENULETH

du Premier Roman de l'association Lecture en Tête. 16 romans étaient proposés et vous êtes nombreux à avoir lu et donné votre avis. Le coup de cœur de nos lecteurs a été pour **"Les Corps perdus"** de François Gantheret.

Nous pensons renouveler les opérations lecture l'an-

née prochaine et vous espérons encore plus nombreux à y participer.

La bibliothèque vous a également proposé une exposition sur l'élargissement de l'Europe sous forme d'affiches et d'ouvrages documentaire et de littérature des pays concernés. Un jeu quizz était

proposé aux enfants et aux adultes. Le tirage au sort parmi les bulletins gagnants a désigné Gwenaëlle Fiori qui s'est vue remettre un très bel ouvrage **"Contes d'Europe"**.

En projet, le **24 septembre prochain, une randonnée nocturne** sur les chemins d'Argentré avec conteurs et lampes torches : réservez votre soirée qui s'achèvera (pour ceux qui se seront inscrits au repas, 5 €) par un buffet à la salle de la Vallée.

Nous travaillons aussi sur une exposition sur **Argentré il y a un siècle, avec une soirée «mémoire d'Argentré» le samedi 22 octobre 2005** au cours de laquelle les plus jeunes pourront écouter les témoignage des moins jeunes et poser des questions.

Si vous avez des témoignages, des anecdotes ou des photos (que nous rendrons) vous pouvez nous les apporter aux permanences de la bibliothèque ou contacter Sylvie DRUET au 02 43 37 33 60.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte le **mercredi après-midi de 14 h à 18 h et le samedi de 14 h 30 à 16 h 30**. Elle sera fermée les 3 premières semaines du mois d'août et réouvrira le mercredi 24 août.

Toute l'équipe de bibliothécaires vous souhaite de très bonnes vacances.



avec Vincent CUVELLIER

club des aînés

>>> vallée de la jouanne



L'année a débuté le 13 janvier avec l'assemblée Générale et la galette des Rois. Le président a ouvert la 30^{ème} A.G. en annonçant l'adhésion de 20 nouveaux membres : Balidas André, Balidas Jeanine, Brault Gervais, Brault Marie, Benoit Yvette, Descottes Michel, Choquet Jeanine, Corbeau Geneviève, Delavant Geneviève, Guioiiller Roger, Guioiiller Paulette, Lemetayer Jean, Lemetayer Denise, Pailleux Jean-Yves, Seby Raymond, Seby Joëlle, Sauveur Dibono, Sabin Gabriel, Trohel Michel, Trohel Marie-Lou.

Le 19 février, repas animé de chansons au restaurant chez Marc et Christelle. Au cours du repas Emile Brault a remercié tous les adhérents pour leur participation aux activités du club.

Le 27 février, les comédiens de la troupe «les tréteaux de l'aventure» nous ont proposé 2 heures de spectacles très appréciés par tous.

En mars, nous avons repris nos randonnées du 1^{er} lundi de chaque mois.

Le 15 mars, voyage d'une journée à Nivillac. Nous avons visité le moulin de Pen-Hur qui présente la fabrication du papier à la maison selon les méthodes traditionnelles du 18^{ème} siècle depuis le découpage des chiffons jusqu'au séchage. Déjeuner à l'auberge du Grand-Baud où nous avons dégusté les spécialités gauloises et le sanglier qui a été le héros de la fête. Repas animés de chansons et de danses.

Le 20 avril, 16 joueurs ont disputé les premières places au concours de belote communal. Se sont qualifiés Cyr Vannier 6124 points, Gautrain Julienne 5785 points, Garry Marie 5374 points, Mézière Jeanine 5370 points, Lepecq Jeanine 5299 points, ils disputeront le cantonal à Louvigné.

Le 27 avril, concours de belote cantonal à Louvigné : six club des aînés se sont retrouvés ce mercredi après-midi pour désigner leur porte-drapeau. Les argentréens se sont montrés les meilleurs. Jeanine Mézière, Marie Garry, Julienne Gautrain et Cyr Vannier défendront les couleurs du canton lors de la finale départementale le 27 mai à Louverné. Marcel Marteau a remis à l'équipe vainqueur la coupe offerte par le Crédit Agricole.

Du 30 avril au 7 mai, 43 aînés ont participé au voyage à Salies de Béarn.

Bonnes vacances à tous

Le bureau



comité de jumelage

>>> argentré-louvigné-babenhausen



interview :

Après 10 ans de présidence, Colette Le Galliot quitte la présidence du comité de jumelage.

Après plus de dix ans passés à la présidence du comité de jumelage, Colette LE GALLIOT a décidé de « laisser la main aux plus jeunes ».

Colette, à quand remonte ton investissement dans le comité de jumelage ?

J'ai toujours été ouverte aux échanges avec les pays étrangers. Dès l'âge de 20 ans, je suis allée deux ans en Angleterre pour être jeune fille au pair. J'ai ensuite poussé mes enfants pour qu'ils aillent faire des séjours à l'étranger, travailler l'été en Allemagne...

Je me suis tout naturellement intéressée aux contacts qui se nouaient entre les communes d'Argentré, de Louvigné et de Babenhausen, sous l'impulsion des maires de l'époque : M. Descottes et M. Landelle.

Lorsque le jumelage a été lancé sur de bons rails, M. Descottes a souhaité laisser sa place à la tête du comité... J'ai accepté la présidence il y a une dizaine d'années de cela.

Quelle a été ton premier contact avec le comité allemand ?

C'était lors d'un échange officiel à Babenhausen. Ma première tâche de présidente a été de donner le coup d'envoi d'une rencontre sportives entre les footballeurs de nos communes.

Et ton meilleur souvenir de dix années de présidence ?

Je vais forcément faire des jaloux ! Mais je crois que l'arrivée de Gunther en août 1994 m'a vraiment marquée. Il était venu faire son service civil en France pour une durée d'un an. Ce séjour a été comme un détonateur pour le jumelage. Toutes les équipes se sont mobilisées : il a fallu lui trouver un hébergement, un travail, des occupations pour les week-end... Tout cela a donné à tous les membres du comité de jumelage une motivation supplémentaire. Et quel impact sur les jeunes ! Grâce à Gunther, à ses cours d'allemand et à son dynamisme, de nombreux jeunes d'Argentré et de Louvigné se sont passionnés pour le jumelage. Beaucoup sont d'ailleurs partis travailler l'été ou faire des stages à Babenhausen. Sa venue reste à jamais gravée dans ma mémoire.

Mais il ne faut pas mettre de côté tout ce qui s'est passé d'autre pendant ces dix ans : les échanges officiels, les échanges de jeunes, la venue des allemands au marché de Noël de Laval, notre stand de produits mayennais à la foire exposition de Babenhausen...

En regardant tout ce qui s'est passé, éprouves-tu des regrets ?

Non, le comité de jumelage est un travail d'équipe : les membres du comité, les familles d'accueil, les bonnes volontés toujours prêtes à aider, les participants aux échanges... Ils ont tous fait du très bon travail.

Seul petit bémol : la communication entre les correspondants français et allemands. La maîtrise de la langue a toujours été un sujet difficile. Il faut faire comprendre aux familles d'accueil que la barrière de la langue n'en est pas vraiment une. Il est toujours possible de se débrouiller pour communiquer lors des différents échanges : quelques mots appris en allemand, des phrases en anglais, des amis parlant allemand, une famille allemande parlant un peu français, des gestes... Toutefois, si l'on veut que le jumelage aille vers des échanges plus réguliers, il est important de relancer l'initiation à la langue allemande.

Aurais-tu un message à faire passer aux futures générations du jumelage ?

La balle est dans le camp des jeunes. En profitant de tout ce qui a été accompli depuis les premiers contacts entre les maires d'Argentré, de Louvigné et de Babenhausen (en 1989 !), il est temps de laisser les nouvelles générations s'engager dans le jumelage.

Les échanges évoluent également dans le bon sens. Les premiers, au caractère plutôt festif, nous ont permis de faire connaissance avec nos amis bavarois. Il y eut ensuite des échanges plus ciblés, entre les pompiers, par exemple, ou les associations sportives. Depuis quelques années, les échanges se font plus profonds. Nous apprenons à mieux nous connaître. Des rencontres ont d'ailleurs eu lieu sur des thèmes porteurs comme l'éducation, l'agriculture, l'environnement...

Pour que le jumelage vive encore de nombreuses années, il faut maintenant que les contacts soient plus fréquents, que liens se resserrent encore d'avantage. L'utilisation du site internet, par exemple, ou la création du journal semestriel pourraient permettre aux habitants des deux pays d'avoir des nouvelles des communes jumelles (nouveaux habitants, vie associative, développement des commerces, actualités...). On doit voir ses amis plus souvent qu'une fois tous les deux ans !

Mais Colette ne délaisse pas le jumelage pour autant puisqu'elle a pris le poste de secrétaire.

Suite à l'assemblée générale du 3 février 2005, Christian Lefort et Lydie Deuil, de Louvigné, conservent leur poste de vice-président, Sylvain Leloup celui de trésorier.

Propos recueillis par
Olivier BÉNARD, le nouveau président du comité de jumelage.

Séjour des jeunes : retour des allemands à la Toussaint 2005 !



L'été dernier, 31 jeunes d'Argentré et de Louvigné avaient participé au séjour réservé aux 10-12 ans à Babenhausen en collaboration avec les écoles des deux communes.

Occasion de découvrir la Bavière et de faire connaissance avec les jeunes de Babenhausen. (voir le dernier bulletin municipal ou le site internet www.argentre-louvigne-babenhausen.com)

Bonne nouvelle ! Le « match retour » aura lieu durant les vacances de la Toussaint, du 29 octobre au 5 novembre 2005.

Le programme est actuellement en cours d'élaboration mais on peut déjà prévoir un déplacement sur le bord de mer, un après midi en famille, des moments de détente (plusieurs activités sportives sont à l'étude), des sorties et des activités en commun...

Les jeunes ayant participé au dernier échange et leur famille seront d'ailleurs bientôt consultés pour apporter d'autres idées.

Alors faites tourner vos méninges !

Boîte à traduction

Afin de faciliter les échanges entre les correspondants des 2 communes, le comité de jumelage a mis en place, dans les mairies d'Argentré et de Louvigné, des « boîtes à traduction ». Facilement repérables, car peintes aux couleurs de la Bavière (blanc et bleu), ces boîtes sont destinées à recevoir vos courriers en allemand. Chaque fin de semaine, elles seront relevées et leur contenu sera traduit par les membres du comité de jumelage pratiquant la langue (avec l'aide de nos amis allemands en cas de traduction difficile). L'original et la traduction vous seront renvoyés dans la semaine. Ce service marche aussi dans le sens inverse (texte déposé en français et traduit en allemand).

Cet été, ce sera le moment des cartes postales... alors pensez aux « boîtes à traduction ».



Cours d'allemand

A la rentrée prochaine, le comité de jumelage souhaite relancer l'apprentissage de la langue allemande. Afin de permettre à chacun de progresser selon ses possibilités, des groupes de niveaux (initiation, approfondissement et conversation) seraient créés en coopération avec des comités de jumelage voisins. Une fois par semaine, chacun pourra venir se familiariser avec la langue allemande grâce à des dialogues, des jeux et des petites mises en scène.

La barrière de la langue vous inquiète pendant les jumelages ? Il est temps de la lever ! Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès du comité de jumelage.

Contactez Olivier BÉCARD au 02.43.02.03.73

Décès de M. Merck

M. Merck, l'ancien maire d'Oberschöneck, pionnier du jumelage entre Argentré Louvigné et Babenhausen, est décédé le dernier week-end de mai. Il avait 80 ans. La commune de Babenhausen avait projeté de lui fêter dignement son anniversaire en le nommant citoyen d'honneur. Le comité de jumelage avait été invité à participer à cette cérémonie. Malheureusement, déjà victime de problèmes cardiaques, M. Merck ne s'est jamais totalement remis de l'attaque cérébrale qu'il a eu dans le courant du mois d'avril.

Une délégation des mairies d'Argentré et de Louvigné s'est rendue en Allemagne pour assister à la sépulture qui a eu lieu le jeudi 2 juin. Sylvain Leloup représentait le comité de jumelage.

Toutes nos pensées vont à la famille de M. Merck.

Réservez votre week-end de l'ascension 2006 !

Prenez vos agendas : le prochain échange, ouvert à tous les argentréens et louvignéens (quelle que soit leur tranche d'âge), aura lieu du 25 au 28 mai 2006 à Babenhausen.



Après avoir reçu une délégation allemande en mai 2004, le comité de jumelage espère bien pouvoir emmener une centaine de français en terres bavaroises. Le programme n'est pas encore arrêté mais faisons confiance aux membres du comité de jumelage allemand pour nous concocter un séjour haut en couleur : accueil dans les familles, découverte du patrimoine local, ateliers pour mieux connaître nos deux cultures (le thème n'est pas encore défini), soirée festive...

Bien entendu, nous vous tiendrons informés du contenu de ce séjour très prochainement. Alors, rendez-vous dans le prochain bulletin municipal ou sur :

www.argentre-louvigne-babenhausen.com

amicale

>>> des sapeurs-pompiers



Vie du centre

Depuis début mai, vous avez peut-être croisé dans un camion de pompiers l'une des quatre nouvelles recrues tout justes formées (Morgan BERTIN, Daniel COMPAGNON, Thomas MOTTIER et Cyrielle VANNIER). En effet, le corps des sapeurs-pompiers d'Argentré compte dorénavant 27 hommes et femmes prêts à vous aider en cas d'urgence.

Notre adjoint au chef de centre, Bernard COLLET, a fait son entrée chez les sous-officiers au mois d'avril en étant promu sergent après 28 années de service.

Sur le plan sportif, cette année, sept pompiers d'Argentré ont participé en février au cross départemental où Morgan BERTIN et Camille BONNET se sont qualifiés pour le cross national. Morgan BERTIN, Camille BONNET et Cyrielle VANNIER ont participé au parcours sportif et épreuves athlétiques en avril où tous ont fini premiers de leurs catégories et se sont donc qualifiés pour la compétition zonale à Rennes.

L'été arrive, l'été sera beau (*du moins on l'espère*), l'été sera chaud, et même en Mayenne un incendie est vite arrivé ; alors faites-vous plaisir avec un minimum de sécurité :

Quoi de mieux que de bonnes grillades au barbecue quand il fait beau ! Génial ! Mais de préférence à l'abri du vent (pour éviter que les braises ne s'envolent), loin des haies et des arbres, en faisant attention de ne pas se brûler et avec de l'eau à proximité car on ne sait jamais ce qui peut arriver. Et n'oubliez pas de tenir vos enfants à l'écart !

Et pourquoi pas un après-midi au plan d'eau pour digérer tout en bronzant ? Bonne idée ! Mais n'oubliez pas la crème solaire, les casquettes, les lunettes de soleil et les bouteilles d'eau à consommer sans aucune modération pour éviter l'insolation et la déshydratation.

Si vous êtes fumeur, profitez-en, vous êtes en plein air ! Mais attention à ne pas jeter vos

mégots dans l'herbe sèche ou dans une haie, vous risqueriez de mettre le feu ... et ne parlons pas de la pollution !

Si malgré ces quelques recommandations vous devez faire appel aux sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à **composer le 18 ou le 112** (*si vous appelez d'un portable*) mais juste un dernier petit conseil : plus vous serez précis dans l'adresse que vous donnez plus vite nous pourrons arriver. Les plans de circulation à disposition des pompiers proviennent du cadastre communal. Les lieux-dits ou habitations qui ont été baptisés par les propriétaires nous sont donc inconnus ; aussi, si vous le pouvez, donnez le nom de la rue ou de la route sur laquelle vous vous situez à l'opérateur, nous n'en serons que plus efficaces ! Merci.

N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, vous fournir des informations, alors n'hésitez pas à contacter notre chef de centre : le capitaine QUEYROI (02 43 49 82 88) ou à passer au centre de secours (le lundi soir de préférence, vous serez sûrs de rencontrer quelqu'un), nous vous accueillerons avec plaisir !

Comme chaque année une manœuvre de démonstration sera organisée en septembre, n'hésitez pas à y assister et à poser vos questions à cette occasion !

Nous vous souhaitons
bien chaleureusement un excellent été !

Les sapeurs-pompiers
d'Argentré.



us argentré

>>> le mot du président

Marcel CHESNAY

L'activité sportive se ralentit à l'approche des vacances d'été, les bénévoles profiteront de cette période pour «récupérer» et mieux repartir la saison prochaine. Sans eux, les sections ne pourraient fonctionner, je tiens une nouvelle fois à les remercier.

Deux rendez-vous importants pour l'US se dérouleront en juin :

« L'inauguration des vestiaires de Foot le 11 juin. Ce nouvel équipement, nécessaire à cette section, permettra au football argentréen de franchir de nouveaux paliers que nous espérons nombreux.

« L'assemblée Générale de l'US le 20 juin. C'est l'occasion pour toutes les sections d'un bilan, de tracer les perspectives, de mettre en commun nos énergies pour continuer d'avancer. Je me permets de rappeler qu'adhérer à une section, ce n'est pas seulement payer sa cotisation, profiter des installations, c'est

également s'intéresser à son organisation, à sa structure. Certains d'entre-vous ont certainement du temps à accorder à leur club, manifestez-vous, sinon certaines tâches pourraient être confiées à des professionnels, ce qui modifierait les conditions financières pour y accéder... Le monde des bénévoles a besoin de se renouveler, d'être encouragé...

Alors plutôt votre présence... que votre indifférence.

Le 10 septembre, les sections sportives de l'US Argentré organisent un forum. C'est une première fois, ce qui présente un intérêt pour les familles de pouvoir découvrir les activités sportives et de rencontrer les responsables sur un même lieu, à un même instant. Ce sera, nous l'espérons, un temps fort des inscriptions pour la nouvelle saison.

**Le 10 septembre de 14 h à 17 h
au complexe sportif,
c'est un rendez-vous à ne pas rater.**

Président : CHESNAY Marcel	Tennis	5-rue des Mésanges	02-43-37-32-23
Secrétaire : HOUDOU Daniel	Cyclo	La Cardinière	02-43-37-38-99
Trésorier : RÉAUTÉ Bernard	Gymnastique	2-rue du champ de la vigne	02-43-37-32-71

Présidents de Section	Noms - prénoms	Téléphones
BMX	BESNIER Laurent	02-43-37-37-10
Football	LENAIN Bertrand	02-43-37-34-07
Tennis de table	ZINS Patrick	02-43-37-86-08
Tennis	LHOTELLIER Isabelle	02-43-26-20-04
Basket	BENOIT Alain	02-43-01-07-09
Volley	DESNOS Jacques	02-43-37-38-68
Randonnée	DUPUIS Jean Marc	02-43-37-39-29
Pétanque	LERIOUX Michel	02-43-37-34-00
Cyclo	GOUGET Monique	02-43-37-37-32
Gymnastique	RÉAUTÉ Bernard	02-43-37-32-71

Les références de l'animateur sportif : Cyrille PRUAL Tél : 06-75-39-98-91

us argentré

>>> section basket-ball



Une nouvelle saison vient de s'achever. Cette année, 9 équipes ont été engagées en championnat départemental, dont 2 en entente avec les clubs de Bonchamp et de Montsûrs, soit un effectif de 94 licenciés.

Après une première phase très satisfaisante où nos minimes, benjamines et benjamins se sont retrouvés en tête de classement, la seconde phase a été plus difficile.

Quant à nos 2 équipes poussins, ils se sont maintenus dans leur division, avec nos félicitations aux 1^{ères} années qui ont terminé 2^{ème} à 1 point des premiers.

Grâce au renfort de plusieurs jeunes seniors, l'équipe masculine de D2 a eu pour objectif, la montée en D1. Après une bonne saison, ce ne sera pas pour cette année. Elle termine 3^{ème}.



Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies, cette année. N'oublions pas que sans eux, le club ne pourrait pas exister.

Nous profitons de cette occasion, pour lancer un appel à tous les bénévoles qui voudraient se joindre à nous, ils seront les bienvenus.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Alain BENOIT au
06 16 47 43 11
Sandrine ZINS au
02 43 37 86 08



us argentré

>>> section randonnée



Nos circuits pédestres, ouverts à tous, entretenus par la commune, doivent impérativement rester propres pour conserver tout leur charme.

Seule une prise de conscience de la durée de vie des déchets peut provoquer un comportement responsable. Au hasard de randonnées, j'ai noté sur des panneaux ces quelques chiffres que je vous laisse méditer :



DURÉE DE VIE DES ORDURES :

☉ bouteille de verre.....	1000 ans
☉ bouteille plastique	500 ans
☉ canette aluminium	450 ans
☉ sac plastique épais	400 ans
☉ boîte de conserves.....	100 ans
☉ huile de vidange	10 ans
☉ chewing gum	5 ans
☉ cigarette	2 ans

On pourra toujours dire que le plastique n'existait pas il y a 500 ans, et qu'on ne peut pas savoir....

Sans doute, mais adeptes des barres vitaminées et de boissons énergétiques, ne laissez plus derrière vous la trace de votre passage !

Merci au nom de tous.

Jean-Marc DUPUIS
Le Président

us argentré

>>> tennis



vos contacts au club

Isabelle LHOTELLIER : ☎ 02 43 26 20 04

Marcel CHESNAY : ☎ 02 43 37 32 23

Jean-Marie VERGER : ☎ 02 43 66 11 28

e-mail : Tennis.argentre@wanadoo.fr

La saison 2004/2005 est à peine terminée, avec le tournoi Jeunes 2005 qui a réuni 130 jeunes du département et des départements limitrophes, que les responsables de la section préparent déjà le programme de la saison prochaine. Le travail de l'année passée a porté principalement sur le développement du tennis féminin et sur l'initiation des jeunes à la compétition.

✓ En ce qui concerne les animations Jeunes

L'action «Tennis à l'école» s'est déroulée avec les écoles primaires d'Argentré en avril et mai dernier.

Les rencontres Mini-couettes pour les jeunes filles, en collaboration avec les clubs de Lourné et Changé ont connu un vrai succès. Ces rencontres seront à nouveau programmées à la rentrée, au rythme de 4 à 5 après-midi dans l'année.

L'animation Vacances scolaires, qui réunit chaque fois entre 15 et 20 jeunes sur 4 après-midi, sera modifiée pour proposer des activités encore plus axées sur la pratique des jeux de raquettes.

L'objectif de la saison 2005/2006 se situera sur la compétition, nous espérons engager davantage d'équipes en championnat, pour donner un nouveau dynamisme à l'école de tennis.

C'est également dans ce but que nous souhaitons réorganiser les groupes suivant 3 niveaux :

- Mini Tennis
- Initiation Compétition
- Perfectionnement



✓ Du côté des adultes

Le nombre d'équipes engagées dans les différents championnats ne change pas : l'équipe Fanion Hommes se maintient en Division Régionale, ce qui est une grande satisfaction.

Deux autres équipes Hommes sont engagées en championnat Départemental. L'équipe Femme évoluera en départemental, suite à une réorganisation des poules, avec l'objectif de revenir au niveau Pré-régional.

Les vétérans se répartissent dans 3 équipes Homme et une équipe Femme.

Par ailleurs, des équipes sont engagées chaque année dans la Coupe de la Mayenne Mixte qui se déroule en septembre et en Coupe d'Été au printemps.

Cette année, une équipe a participé au Challenge + de 55 ans organisé par le comité départemental.

✓ Concernant le Tennis Loisir

Un groupe de 5 personnes a profité des cours du lundi soir. Ce groupe a fonctionné avec assiduité et bonne humeur tout au long de la saison.



✓ Pour cet été :

L'opération Carte Été est reconduite, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en profiter.

CARTE ÉTÉ

Vous n'êtes pas adhérent, mais vous souhaitez profiter de l'été pour jouer au tennis...

Demandez votre Carte Été, valable du 01/06 au 30/09.

Tarifs : Jeunes (-18 ans) 15 €
Adultes 23 €

N'hésitez pas à nous contacter

Permanences au club

Pour tous renseignements

Chaque lundi de 18h30 à 19h30

Date limite d'inscriptions

Jeunes : 15/09/2005

Adultes : 30/09/2005

Inscriptions 2005/2006

Forum des sections sportives

Samedi 10 septembre 2005

Au Complexe sportif de 14h à 17h



us argentré



>>> section tennis de table

Une nouvelle saison vient de s'achever. Les 21 joueurs ont défendu avec volonté leur couleur. A ce jeu, l'équipe D5 s'est montrée plus convaincante en s'octroyant la 2ème place de son groupe.

Nos cadets, qui ont bénéficié des compétences de Cyrille Prual (Entraîneur Brevet d'état ; classé 50 FTT) se sont illustrés en « Individuel ». Rémy Launay a gagné son billet pour les Finales Départementales du 29 mai.

Avec la mise en service des nouveaux vestiaires et de la salle de convivialité, la section bénéficie maintenant de très bonnes conditions matérielles.

La prochaine saison est d'ores et déjà marquée par le rapprochement d'Argentré et de Soulgé/Ouette pour créer une nouvelle section de Tennis de Table : l'Entente Soulgé-Argentré

Cette nouvelle entité sera forte de 50 licenciés dont 1/3 de jeunes. Les équipes évolueront à tous les niveaux départementaux (D5, D4, D3, D2). Cette Entente doit être une opportunité pour dynamiser notre sport. Souhaitons bon vent à cette association.

CONTACTS À LA SECTION

- Patrick ZINS ☎ 02 43 37 86 08
- Eric MOTTAIS ☎ 02 43 02 54 59
- Nicolas Picot ☎ 02 43 02 55 80



Le Président

us argentré

>>> gymnastique d'entretien



La section gymnastique a repris ses activités en septembre ; elle est animée par Cyrille Prual.

Une trentaine d'adhérents y participe tous les vendredis de 10h15 à 11h15 dans un esprit de convivialité.

Pour les contacts :

☎ 02 43 37 32 71



us argentré

>>> section football



à qui vous adresser ?

B. LENAIN : 02 43 37 34 07

P. BELOT : 02 43 37 77 42

La saison 2004-2005 vient tout juste de se terminer, le championnat fut long et difficile... mai l'équipe senior A a réussi la montée à l'échelon supérieur c'est à dire en Promotion de 1ère division avec 7 points d'avance sur sa concurrente Mézangers. Bravo à tous les joueurs et aux encadrants.

Dommage pour l'équipe B qui ne termine qu'à la 4^{ème} place de 3^{ème} Division ; ayant pour objectif la montée aussi, elle fut trop irrégulière dans sa saison malgré les moyens qualitatifs.

Les moins de 17 ans font un bon championnat, ils terminent 2^{ème} ex-aequo de leur groupe.

Les moins de 15 ans terminent bon dernier malgré tout le savoir-faire de leurs encadrants courageux.

Les moins de 13 ans finissent 3^{ème} de leur groupe. C'est une équipe très jeune et ce sera plus facile la saison prochaine.

Quant aux benjamins-poussins débutants, tout l'avenir du club, ils ont obtenus d'excellent résultats en très nette progression technique, ce qui prouve que l'école progresse énormément sous la houlette de Cyrille Prual et des encadrants bénévoles. Merci à tous

Je ne voudrais pas oublier nos deux jeunes arbitres Nicolas LELIÈVRE et Alexandre DOINEAU ; ils progressent dans la hiérarchie du département.

Nous n'oublierons pas non plus la première année d'entente en équipe jeunes qui s'est merveilleusement bien passée à renouveler la saison prochaine avec plaisir.

Nous allons maintenant préparer la saison 2005-2006 avec de nouveaux vestiaires que la municipalité nous a

offerts (merci pour le club). Au niveau sportif - nouvelles ambitions pourquoi pas la montée en division supérieure pour les deux équipes seniors - projet de formation d'encadrant et d'arbitres, bienvenu aux postulants - nous sommes toujours à la recherche d'encadrants et d'accompagnateurs pour les jeunes.

**Date à retenir : journée club ouvert à tous
le 28 août 2005**



us argentré

>>> section BMX



La saison 2005 s'achève, bonnes prestations de nos pilotes sur le championnat régional. Les 1/2 finale France et finale sont en préparation. Six pilotes Argentréens se sont qualifiés pour participer au championnat du Monde qui aura lieu à PARIS BERCY les 29 - 30 et 31 juillet 2005 :

Océane BESNIER, Jade FOUCHER, Flavie BRETON, Marie HUET, Sullivan BRETON et Florian GENEST.

Nous leur souhaitons BONNE CHANCE à tous.



us argentré

>>> section cyclotourisme <<<

Après quelques années de baisse au niveau de l'effectif, la section compte cette année 3 nouveaux membres qui portent le nombre à 27 (9 femmes et 18 Hommes) à pratiquer le cyclotourisme.

Compte tenu de cette légère hausse du nombre d'adhérents et d'une assiduité retrouvée sur les circuits du dimanche matin, le regroupement des parcours

avec ceux de Louverné, envisagé en début de saison, n'est plus à l'ordre du jour.

Chaque week-end, plusieurs circuits sont proposées (près de 4000 Kms cette année pour les circuits du dimanche matin et 2600 le samedi) avec départ commun et raccourci pour ceux qui le souhaitent.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Quelques dates à retenir :

Samedi 25 juin

sortie pique nique
et vélo rail pour les adhérents

Samedi 08 octobre

soirée dansante
(réservation au 02 43 37 37 32)

Samedi 03 décembre

sortie du club

LE BUREAU

Présidente : Monique GOUGET
Vice-président : Marcel BOULVRAIS
Trésorier : Alain GOUGEON
Secrétaire : Daniel HOUDOU
Membres : Gisèle HEURTAULT
Claude FAUCHARD
Daniel LESAIN
Patrick DEUIL

Renseignements

☎ 02 43 37 37 32

✉ cyclo.argentre@wanadoo.fr

Panneau d'affichage

Sous la pergola près de l'église

Web

<http://perso.wanadoo.fr/cyclo.sport.argentre>

Annuaire des associations

www.maville.com



us argentré

>>> section volley-ball



La section a 20 ans !!

Il était une fois...

Il y a 20 ans en juin 1985 un petit groupe de « mordus » de volley ball se réunissait afin d'ouvrir une section au sein de l'U.S Argentré.

Ainsi dès septembre de la même année une équipe senior masculine était née et se retrouvait dans la toute nouvelle salle omnisport pour son premier championnat.

Les excellents résultats ne se firent pas attendre puisque dès cette première année l'équipe réussissait le doublé coupe / championnat et accédait à la division supérieure.

Au cours de ces 20 années une équipe a toujours figuré en première division départementale à l'exception d'une année où celle-ci a intégré le niveau régional.



Très rapidement des équipes jeunes filles et garçons sont venues étoffer la section avec des résultats positifs autant au niveau départemental que régional. La relève arrive.

Il y a 2 ans une équipe mixte loisir a vu le jour et a donc rejoint les différentes équipes jeunes et seniors de la section. Signalons que 3 personnes présentes à la naissance du club : Jean-Pierre MORIN, Jacques DESNOS et Yves ROGER sont toujours fidèles en tant que joueur et encadrant (il y a des mandats qui durent !).

La bonne ambiance qui a toujours régné au sein de cette section a certainement largement contribué à la pérennisation du club. Encore merci à tous ceux qui ont fait vivre et feront vivre le volley à Argentré.

Revenons à présent à la saison 2004/2005 qui vient de s'achever, les 4 équipes qui composent la section (2 équipes jeunes et 2 seniors) peuvent être satisfaites de leur prestation dans leur championnat respectif.

✓ Les équipes jeunes

Une mention particulière pour l'équipe benjamine qui termine 1ère du championnat de la Mayenne, félicitation à ces jeunes mais également à leur entraîneur Jean-Yves PAPIN et leur manager Stéphane GALLI.



L'équipe cadette junior s'est, elle aussi, très bien comportée et termine en milieu de tableau.

L'assiduité aux entraînements sous la responsabilité et les conseils éclairés de l'animateur sportif Cyrille PRUAL fait progresser le groupe.

✓ Les équipes seniors

L'équipe loisir mixte ayant quelque peu peiné en début de saison s'est bien reprise en deuxième partie de championnat. Précisons toutefois que la finalité du volley loisir se situe plus dans la convivialité et le plaisir de jouer que dans un esprit de compétition. Il suffit d'ailleurs d'assister à quelques matchs pour s'apercevoir de la bonne ambiance qu'il règne lors des rencontres et des « pots d'après match ».

Venons-en à l'équipe senior masculine qui, elle aussi, a quelque peu peiné en début de saison, mais s'est

très bien reprise au cours des matchs retour au point de remporter 6 victoires sur 9 possibles. Ainsi, cette équipe termine en milieu de tableau et assure son maintien en 1ère division départementale.

Un autre sujet de satisfaction pour ce groupe c'est d'avoir accédé à la finale de la coupe de la Mayenne qui a vu la victoire de l'Huisserie (2ème du championnat) suite à un match très disputé.

Préparation et objectifs de la saison prochaine :

- Pérenniser les équipes déjà en place.
- Voir l'arrivée de nouveaux joueurs (euses) autant jeunes que seniors.

■ contacts :

Pour les seniors :

J.-P. MORIN 02 43 37 33 12

J. DESNOS 02 43 37 38 68

Pour les jeunes :

J.-Y. PAPIN 02 43 37 84 63

Pour les loisirs :

S. GALLI 02 43 02 73 16

BONNE VACANCES A TOUS !



Rapport annuel 2004 d'élimination des déchets sur les 20 communes de Laval Agglo

La quantité d'ordures ménagères collectée est de 253kg/hab/an à Argentré à comparer avec la moyenne des 20 communes de Laval Agglo qui est de 300, et à la moyenne nationale de 353 (chiffre de 2002). On constate une stagnation des ordures ménagères entre 2003 et 2004 sur l'ensemble de Laval Agglo, malgré une hausse des tonnages de collecte sélective. La collecte est assurée par l'entreprise Séché depuis

2004, ce qui explique que les horaires de ramassage ne sont plus les mêmes qu'auparavant.

La collecte sélective est assurée par une entreprise privée, CGEA Onyx, par appel d'offres. La participation au tri sélectif a fortement augmenté sur Laval Agglo, il s'ensuit des recettes supplémentaires de la part d'éco-emballage et des repreneurs qui viennent en déduction des coûts de

collecte (le coût 2003 était de 2,43 €/hab/an).

En ce qui concerne le tri sélectif à Argentré :

- la collecte de verre est de 30,08 kg/hab/an en légère progression de 2,06% par rapport à 2003,
- celle des cartons et papiers est de 27,24 kg/hab/an en augmentation de 14,92%,
- celle des plastiques et métaux est de 7,64 kg/hab/an en augmentation de 18,33%.

Les déchetteries : on a constaté une forte hausse de la fréquentation des 8 déchetteries de Laval Agglo ; on est passé par exemple de 197 usagers par jour en 2003 à 237 usagers par jour en 2004 à la déchetterie de Laval.

A Argentré, la collecte des déchets verts est passée de 225 tonnes en 2003 à 257,4 tonnes en 2004.

déchetterie

LIEU	HORAIRE HIVER/ÉTÉ	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
AHUILLÉ Route de Montigné		14h - 19h					8h30 - 12h30	
ARGENTRÉ Rue des Rochers vers Louvigné		11h - 12h sauf Août		17h30 - 19h30 Du 01/04 au 31/08			14h - 17h Du 01/10 au 31/03 14h - 18h Du 01/04 au 30/09	
BONCHAMP Route de Louverné	Horaires d'hiver aux changements d'heures à partir du 26 octobre Horaires d'été aux changements d'heures à partir du 30 mars	15h30 - 17h30 15h30 - 19h30		15h30 - 17h30 15h30 - 19h30			14h - 17h30	
ENTRAMMES Ateliers municipaux		15h - 17h30		15h - 17h30			8h30 - 12h30 13h30 - 17h30	
LAVAL Zone des Touches		9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h
L'HUISSERIE Z.A. de L'Huisserie	Horaires d'hiver aux changements d'heures à partir du 26 octobre Horaires d'été aux changements d'heures à partir du 30 mars	14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h 8h30 - 12h 13h30 - 17h30	
LOUVERNÉ Route d'Argentré	Horaires d'hiver aux changements d'heures à partir du 26 octobre Horaires d'été aux changements d'heures à partir du 30 mars	10h - 12h		15h - 17h 16h - 18h			13h45 - 17h 14h - 18h	
LOUVIGNÉ Route du Prieuré		17h30 - 19h45					16h - 17h45	

Collectes de sang prévues en 2005 au Parc des Loges St-Berthevin (sous réserve dates et horaires)

Collectes de propagande

24 juin et 9 septembre de 8h à 14 h

Laval Centre ville

20 juillet de 14h30 à 19h

17 août de 9h à 12h 30

21 septembre de 14h30 à 19h

19 octobre de 9h à 12h 30

16 novembre de 14h30 à 19h

21 décembre de 9h à 12h 30

Laval quartier St Nicolas

25 août de 15h 30 à 19h

Bonchamp

28 juillet-3 novembre de 15h à 19 h

Argentré : 25 août de 10h à 12h 30

Montsûrs

7 juillet de 15 h30 à 18 h 30

état-civil

ils arrivent...

Matis SANT-AMBROGIO, Axelle SOUTIF, Sarah CHEVALIER, Gabriel LEVY, Nathan VALERY, Chloé LAVAL, Dorian NEVEUX, Clément ROUEIL, Louane COUPARD, Jérémie BOURGES, Elisa MEZERETTE, Zana MADIOT, Romane MENARDAIS, Samy BOURNY, MARQUES DA COSTA, Augustin TULARD, Gérard FILOCHE, Titouan CHARRAULT.

ils se sont unis...

Vianney HAUTOBOIS et Siliang XIANG, Stéphane PERRET et Asmaa MECHHOURE, Bertrand VALERY et Sandrine MOULSTON.

ils nous ont quitté...

Georges AUREAL, Michel LEGRAND, Alphonse BESNIER, Marie GISLOT, Albert TRIQUET.



calendrier des fêtes

(2^{ème} semestre 2005)

AOUT

- 27 : Foot : journée club sur le terrain de foot
28 : Pétanque : concours

SEPTEMBRE

- 3 : Amicale Laïque : concours pétanque
4 : Club des Aînés : bal
10 : AFN : repas
10 : BMX : course promotionnelle semi-nocturne
11 : AAA : Foire à la marabille
30 : Les Babie's : bourse aux vêtements

OCTOBRE

- 1 : Les Babie's : bourse aux vêtements
8 : Cyclo : soirée dansante
9 : Club des Aînés : bal

NOVEMBRE

- 5 : AFN : bal
6 : OGECC : loto
19 : Théâtre : repas dansant
26 : Foot : soirée choucroute

DECEMBRE

- 3 : CCAS : repas des personnes âgées
10 : ADMR : gouter de Noël à Parné sur Roc
10 et 11 : Pompiers : St Barbe
16 : St Cyr St Julitte : arbre de Noël
17 : Les Dauphins et Cousteau : arbre de Noël
31 : AAA : St Sylvestre à la salle des fêtes



✓ Presse

Ouest France : André Dorgère

02-43-37-33-17

06-84-35-39-45

e-mail : andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Moyenne : Jacques Bénard

02-43-37-80-73

e-mail : Jacques.benard@wanadoo.fr



✓ La Poste

Guichet : tel 02-43-37-84-81

ouverture des guichets

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

levée des boîtes aux lettres

LA POSTE - Chemin des rochers : 17h50

- Place de l'église : 17h55

- Poste : 6h35 et 18h du lundi au vendredi,
12h30 le samedi

✓ Les permanences du conciliateur du canton d'Argentré

Monsieur René CANAT à la mairie d'Argentré
de 10 h à 12 h le 2ème mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement,
appeler la mairie au 02-43-37-30-21



✓ Horaires de la bibliothèque

les mercredis de 14h à 18h

les samedis de 14h30 à 16h30



✓ Parution des brèves Argentréennes

Il revient à chaque association de fournir régulièrement à
la mairie les informations brèves qu'elle sou

Internet : un moyen efficace

sylvie.druet@wanadoo.fr

mairie.argentres3@wanadoo.fr



Date limite
de dépôt en mairie

Date prévisible
de parution

Lundi 29 août 2005

Jeudi 1 septembre 2005

Mardi 2 novembre 2005

Vendredi 4 novembre

Prochain bulletin municipal de janvier 2006

✓ horaires d'ouverture de la mairie

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.
Fermée le jeudi après-midi.





Responsable de publication : Christian LEFORT
Mairie : 30, rue du Maine
Tél. 02 43 37 30 21 - Fax 02 43 37 32 49